



Université d'Etat d'Haïti



**FACULTÉ DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE
(FLA)**

Promotion : 2010-2014

MÉMOIRE DE LICENCE

***LES PROVERBES : LEUR ROLE DANS LA COMMUNICATION
EN CREOLE HAITIEN***

Travail présenté par : Frantz FELIX

Sous la direction du professeur Délano Frantz ALEXANDRE

Juillet 2017

A

Mes parents, mes frères et sœurs, mes camarades en linguistique,

Marie Julienne FELIX & Edwige FELIX

Remerciements

Nos remerciements sont portés vers tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'évolution de la linguistique, plus particulièrement, ceux qui travaillent dans le domaine de la parémiologie linguistique.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de mémoire, Professeur Délano Frantz ALEXANDRE, d' avoir accepté de diriger mon travail.

Un grand remerciement aux Bibliothécaires de la FLA, spécialement M. Fritz CHOUTE, de m'avoir aidé à trouver les documents qui sont disponibles dans les rayons de la Bibliothèque traitant mon sujet d'étude.

Je remercie tous mes amis de la FLA, plus précisément Philippe CALIXTE, Yves MILIEN, Evans CAMILLE et Jasmin JEAN pour leurs conseils à mon égard.

Un grand remerciement à tous les membres de ma famille : Lebeau FELIX (mon père) et Thercile TIME (ma mère), Edwige FELIX, Marie Julienne FELIX, à tous mes autres frères et sœurs, de m'avoir accordé leur attention.

Que soient remerciés, tous mes amis et collègues de travail pour leurs supports.

Je souhaite aussi remercier tous les professeurs qui ont contribué à ma formation durant mes quatre (4) années d'étude à la faculté de Linguistique Appliquée de L'Université d'État d'Haïti.

Résumé du travail

Ce travail de recherche est divisé en trois Chapitres :

Dans le premier chapitre, on a fait le tour du phénomène de la parémiologie qui, selon les chercheurs fait débat. On a présenté les différentes caractéristiques du proverbe qui est d'après MAINGUENEAU (2011), « *une assertion sur comment va le monde* », selon Jacques Prévert 1974 « *la maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire* ». et selon M. JOUSSE (1978) « la normalisation traditionnelle de l'action [...] qui a le grand avantage de pouvoir enseigner et s'apprendre en quelques instants, à tout moment de la journée et à propos de tout. L'auteur continue pour dire que cette science qui tient compte des proverbes n'est pas une science surajoutée mais de préférence une science incarnée et pratique qui est essentiellement paysanne le fait qu'elle s'appuie sur les gestes du pays de la terre ancestrale. Il est un élément consubstantiel à la pensée et à la logique de son expression » (op.cit :222-223). On a étudié la structure du proverbe : telle que : syntaxique, sémantique, grammaticale, pragmatique, lexicale aussi bien que son emploi. Et aussi, dans cette partie nous avons touché la définition ainsi que l'origine du proverbe qui, d'après les chercheurs découle de la sagesse des nations i-e, il est éternel.

Dans le deuxième chapitre, nous avons pris en compte les proverbes créoles haïtiens à partir de leurs principales caractéristiques, leurs origines. Nous avons analysé dans cette partie, le proverbe créole, lorsqu'il fait objet d'une énonciation, car un énoncé proverbial peut à lui tout seul faire une énonciation puisqu'il transmet un message achevé et complet, c'est-à-dire, ne requérant aucune énonciation antérieure. De ce fait, on a déterminé la responsabilité de celui qui profère l'énoncé proverbial dans l'acte d'énonciation et aussi on a fait une étude lexico-sémantique du proverbe.

Pour le troisième et dernier chapitre, nous cherchons les équivalences françaises des proverbes sélectionnés, les interpréter et proposer une traduction afin de faciliter la tâche à tous ceux et celles qui voudraient les utiliser dans les prises de parole en français. Mis à part la traduction, nous cherchons et analysons les valeurs, le rôle des proverbes dans la communication en créole. Ce qui nous permet d'affirmer que le proverbe a une valeur didactique dans les conversations créoles.

TABLE DES MATIERES

1- Introduction générale : Contexte et Problématique	p8
2- Les hypothèses	p13
3- Justification du choix	p14
4- Les objectifs.....	p15
5- La méthodologie et collecte des données.....	p15
6- Les difficultés rencontrées et Limites du travail.....	p17

Chapitre I

Cadre théorico-conceptuel

Le proverbe dans le processus langagier

Théories de la communication et Idée générale sur les proverbes.....p18

1.1 Les théories de la communication :	p19
1.1.1 Considération Sociolinguistique	p20
1.1.2 Considération Ethnolinguistique	p21
1.2 La parémiologie, une brève histoire	p25
1.3 Les proverbes : origine et définition	p26
1.3.1 Origine	p26
1.3.2 Définition:	p27
1.4 La structuration des proverbes	p39
1.4.1 Structure syntaxique	p39
1.4.2 structure sémantique	p32
1.4.3 Structure grammaticale	p35
1.4.4 Dimension pragmatique	p36
1.5 Lexique et proverbe	p38
1.6 L'emploi métaphorique des proverbes	p39

Chapitre II

2. Les proverbes créoles haïtiens du point de vue linguistique	p41
2.1 Les proverbes créoles haïtiens	p42
2.1.1 Leur origine	p42
2.1.2 Leurs principales caractéristiques	p43
2.2 Enonciation proverbiale	p44
2.2.1 Prise en charge ou Non-prise en charge énonciative	p47
2.3 L'influence des traits culturels dans la formation des proverbes CH	p50
2.4 Etude lexico-sémantique des proverbes sélectionnés :.....	p53
2.4.1 Champs sémantique	p53
2.4.2 Explication du Contexte d'utilisation	p54
2.5 Stylistique : dénotation, connotation, et métaphore.....	p56

Chapitre III

Traduction et valeur pédagogique

3.1 La traduction et l'interprétation des proverbes créoles en Français	p64
3.1.1 Equivalence française et interprétation des proverbes créoles	p64
3.1.2 Proposition de traduction	p67
3.2 Valeur pédagogique des proverbes :	p70
3.2.1 Transmission du savoir.....	p71
3.2.2 Formation sociale	p73
3.2.3 Formation morale.....	p76
Conclusion et perspectives	p79
Bibliographie	p82
Webographie	p88
Annexe	p90

INTRODUCTION GÉNÉRALE :
Contexte et Problématique

Dans les sociétés à traditions orales comme dans toute autre société, les genres oraux, en général le conte, l'épopée, le mythe et toutes les formes brèves, connus sous le nom générique de proverbe sont des archives de la parole (KUADIO Yao Jérôme, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal, n°12, Janvier 2008).

Ainsi dans la culture haïtienne, le créole est très riche en locutions imagées. Ces genres de parole sont utilisés quotidiennement par toutes les couches sociales qu'il s'agisse de la famille, d'ouvriers, intellectuels, de journalistes, etc.... un parent, quand il a voulu faire passer un message ou enseigner à son enfant quelque chose, il utilise très souvent une forme imagée, ce qui nous permettrait de dire que l'emploi du proverbe a une valeur didactique puisqu'il véhicule une sorte d'enseignement. Et aussi à travers les médias, cette forme est souvent apparue soit dans un contexte historique soit pour prendre distance à une situation ou encore pour enseigner une certaine valeur morale ou pour convaincre. Ce genre de parole « Proverbe » communément appelé « Ti pawòl » n'est pas trop présent dans le parler des jeunes puisque cela demande une certaine expérience des locuteurs. En effet, notre travail n'est pas sans difficulté, puisque l'emploi du proverbe est varié. Il n'y a pas un contexte spécifique dans lequel le proverbe est utilisé.

En fait, ce travail se situe dans le domaine de la parémiologie qui, selon Mirella CONENNA, constitue un domaine vaste et éclaté, comprenant : des séries finies d'éléments d'un code particulier (A J GREIMAS, 1970, p309), des phrases et des textes figés (G. KLEIBER, 1989, p233) dont le sens se calcule en termes d'effets ou de valeurs attribuées (Pierre CADIOT, 2004, cité dans la thèse de Claudia B. LACAVALLA, 2006/2007). Ainsi, dans le travail, nous avons analysé le rôle de la parole proverbiale insérée dans la communication en créole haïtien.

La question du proverbe, et plus généralement, celle des formes sentencieuses, connaît aujourd'hui une faveur particulière dans les cercles des sciences humaines intéressés aux actes de langages. Il est l'objet d'étude d'une discipline scientifique appelé « Parémiologie ». Dans ces dernières décennies, beaucoup de linguistes s'intéressent à une telle étude.

Le registre de l'emploi des proverbes est varié, il est parfois utilisé soit comme des métaphores ou des témoignages. Bien qu'il semble difficile de saisir son rôle dans les

conversations, il est toujours présent dans le parler des gens, proféré à l'intérieur des discours. En effet, le proverbe a fait l'objet d'étude de la part de plusieurs linguistes, comme c'est le cas de :

Jacques PREVERT (1974 :194), qui définit le proverbe comme étant « *la maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. Il doit être mis en relation avec le contexte d'emploi* ». Selon les chercheurs, les proverbes fondent les compétences culturelles partagées par l'ensemble de la communauté linguistique. Ils sont censés être connus de tous les locuteurs de la langue. Cependant, selon la conception des chercheurs, les réalités des proverbes sont diversifiées, surtout en ce qui concerne le caractère formel de l'énoncé proverbial. Il est une séquence lapidaire et normative, caractérisée par sa morphologie, sa structure et son statut normatif (François Marie RODEGEM, 1984)

Pierre J.L Arnaud, dans son article « réflexions sur les proverbes » parle des proverbes comme une séquence qui a une autonomie syntaxique, autonomie textuelle, lexicalité, valeur de vérité générale et anonymat. Selon Pierre J.L Arnaud, les proverbes sont des phrases figées ayant une valeur de vérité immuable et qui ne peuvent pas subir de transformation. C'est ainsi qu'il énonce « *quand dans la communication un proverbe jaillit, c'est comme si le flux de la parole était traversé d'un éclair d'éternité. Il possède un poids de vérité immuable,* (1991:198) ». Le sens des proverbes ne change pas, il est stable et partagé par les locuteurs de la langue puisque sa forme reste figée et n'admet pas de paradigmes synonymiques.

Certains chercheurs qui s'intéressent à ce phénomène ont accentué sur le comportement des énoncés proverbiaux à l'intérieur du discours et aussi comment ils prennent sens. Pour ces chercheurs, les proverbes sont des paroles rapportées où l'énonciateur laisse sa voix pour en emprunter une autre. Ainsi ils mentionnent le côté polyphonique du proverbe car l'énoncé polyphonique se base sur une pluralité de voix, c'est-à-dire quelque chose qui a été dit avant est repris par quelqu'un d'autre. A.J GREIMAS, (1970 : 309) énonce :

« [...] on a l'impression que le locuteur abandonne volontairement sa voix et emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il

ne fait que citer [...] on peut prétendre qu'un proverbe apparait comme des éléments d'un code particulier, intercalés à l'intérieur de messages échangés ».

La parole proverbiale n'est pas à l'énonciateur mais aux gens non-connus qui l'ont proférée dans le temps, c'est pourquoi on parle de polyphonie dans la production des proverbes. Dominique MAINGUENEAU, (2011 :148), a énoncé :

« L'énonciation proverbiale est foncièrement polyphonique ; l'énonciateur présente son énonciation comme la reprise d'un nombre illimité d'énonciations antérieures, celles de tous les locuteurs qui ont déjà proféré ce proverbe [...] l'énonciateur n'explicite pas la source de cet énoncé : c'est au co-énonciateur d'identifier le proverbe comme tel en s'appuyant sur sa mémoire et sur des propriétés linguistiques».

Il semble difficile de saisir le fonctionnement des proverbes dans la communication puisque l'énonciateur s'appuie sur lui pour se référer à un cadre général préétabli. Donc il revient au co-énonciateur de déterminer la relation existant entre l'énonciation et l'utilisation du proverbe.

A.J. Greimas (1970) et Dominique MAINGUENEAU (2011) traitent le proverbe comme étant un discours autre, c'est - à- dire un type de discours qui n'appartient pas à l'énonciateur. Ils voient le côté polyphonique de l'énonciation proverbiale, ils ont aussi abordé la structuration d'un point de vue syntaxique, sémantique et lexicale. Les proverbes fonctionnent suivant l'armature de la langue en question.

Faiza Jibline (2003 :17) pour sa part, énonce : *« étant un produit de la culture traditionnelle, le proverbe permet à la fois l'appréhension et l'utilisation intensive d'idées, des principes et des croyances prêchées par la société, la religion et les ancêtres. Il constitue un témoignage irremplaçable sur les communautés, leur système de valeur et leur vision du monde ».* Selon Faïza, le proverbe permet aux locuteurs non seulement de revivre le passé culturel, de comprendre la façon dont les anciens exprimaient leur conception des choses, d'apprendre les valeurs culturelles du passé, mais aussi elle part du constat que les proverbes présentent à bien des égards, des écarts notables par rapport au langage quotidien.

Suzanne- G. CHARTRAND (1999 :386) énonce : « *un proverbe est une formule figée, généralement de la taille d'une phrase, qui suggère une manière de penser ou de se comporter* ». Quand on parle des proverbes, on ne voit pas seulement le côté figé, mais aussi un élément linguistique qui véhicule toute une manière de vivre, de penser, de se comporter. Donc il est un outil à travers lequel est exprimée la vision du monde d'un peuple.

Rafael CONFIANT (2004), dans son ouvrage portant sur les proverbes créoles, parle de la morphologie du proverbe, considérant la syntaxe et le lexique. Au niveau du lexique c'est le mot le plus banal qui selon lui semble caractériser le proverbe créole. L'étude de ce phénomène dans la langue ne peut pas être effectuée aujourd'hui seulement au niveau du lexique et de la syntaxe, car il y a beaucoup d'autres réalités linguistiques qui entrent dans le fonctionnement de ce phénomène. Une étude d'un tel phénomène en créole haïtien ne doit pas seulement tenir compte de l'aspect syntaxique et lexical mais aussi de l'aspect pragmatique. Car la situation d'énonciation de l'énoncé proverbial doit être prise en compte pour pouvoir comprendre son fonctionnement dans le discours.

Il paraît difficile de comprendre le fonctionnement des proverbes, malgré leur fréquence dans la communication orale en créole haïtien. Donc, l'approche traitant le proverbe comme parole figée et rapportée nous semble très limitée et insuffisante à traiter notre sujet d'étude.

Ainsi, l'approche selon laquelle l'étude de l'énoncé proverbial dépend de son contexte d'emploi, c'est- à – dire la situation dans laquelle on en fait une énonciation, nous paraît plus favorable pour comprendre les différentes réalités dans l'utilisation des proverbes en créole haïtien.

Nous appuyant sur cette approche et en tenant compte de la fréquence d'utilisation et de la structuration des énoncés proverbiaux en créole Haïtien, nous nous posons la question suivante :

1- Quelles fonctions les proverbes jouent-ils dans les conversations en créole des locuteurs haïtiens ?

Hypothèses

Après avoir énoncé notre question de recherche, il est important de présenter nos hypothèses de travail. Les conversations des haïtiens en créole, surtout pour les gens qui sont plus ou moins âgés, sont truffées de paroles imagées. Ils s'appuient sur la sagesse des nations pour prononcer leurs discours. Ce genre de parole n'est pas trop commun chez les jeunes, car utiliser un proverbe nécessite une certaine connaissance et expérience de la situation dans laquelle on va le proférer. C'est pourquoi il est plus fréquent chez les adultes qui ont beaucoup plus d'expérience.

L'intervention d'un proverbe dans une conversation n'est pas due seulement au bon gré du locuteur mais aussi dans un contexte bien spécial. En d'autres termes, lorsque dans la communication un proverbe jailli, il véhicule un message spécifique. En effet, l'utilisation du proverbe joue un rôle déterminant dans la communication des haïtiens. Ainsi, comme réponses anticipées à la question de recherche, nous énonçons que :

- 1- Dans la communication en créole haïtien, les proverbes sont utilisés dans le but de faire un constat ou de répondre à une question de manière détournée.
- 2- En créole haïtien, le proverbe a une fonction didactique, le locuteur l'utilise pour transmettre une certaine connaissance ou une certaine expérience à son interlocuteur en d'autres termes, il est un outil d'enseignement.

Il est presque évident de trouver un proverbe en réponse dans une conversation entre haïtiens après que l'un d'entre eux a utilisé une telle forme au préalable. Ou encore, on l'utilise pour répondre indirectement à une question. Bien plus encore pour les gens les plus âgés, quand ils le mentionnent, ils veulent enseigner quelque chose aux interlocuteurs qu'ils ne devraient pas ignorer. Ce rôle capital que joue le proverbe tire son fondement à partir de la valeur donnée à l'expérience de nos prédécesseurs ou de nos ancêtres à travers laquelle ils expriment leur vision du monde, puisque le proverbe, selon les chercheurs a une valeur de vérité générale. C'est pourquoi on accorde beaucoup plus d'importance à un proverbe qu'à une forme ordinaire de la langue.

Justification du choix

Pourquoi a-t-on choisi ce sujet? Il y a deux raisons qui justifient le choix : premièrement, une raison personnelle et deuxièmement, une raison académique.

Au niveau personnel : ce travail va nous donner la possibilité de mettre en application nos bagages linguistiques acquis dans les années antérieures et de mieux approfondir nos connaissances en matière de linguistique, plus précisément dans le domaine de la parémiologie linguistique qui est un domaine non-exploité dans la communauté scientifique haïtienne. Donc, il va nous permettre de combler nos manques sur l'utilisation de la parole proverbiale dans le créole haïtien.

Pour le niveau académique, ce travail a une importance capitale. Comme on peut le constater, il n'y a pas beaucoup de travaux scientifiques qui sont effectués sur le créole haïtien et qui touchent la langue d'un point de vue énonciatif, surtout les paroles figées de la langue dans une perspective pragmatique et sémantique.

Ainsi, comme on l'a signalé préalablement, il n'y a jusqu'à date aucun travail approfondi en créole haïtien qui porte sur la parémiologie sinon des corpus de proverbes sans aucune étude linguistique, comme c'est le cas du dictionnaire de 3333 proverbes créoles haïtiens (Fayo) et aussi le grand livre des proverbes créoles rassemblés par Rafael Confiant.

Donc ce travail s'inscrit dans le but de contribuer à réduire ce vide théorique qui existe dans les études réalisées sur le créole haïtien et plus particulièrement dans le domaine de la parémiologie linguistique.

Objectifs de la recherche

Ce travail de recherche poursuit des objectifs généraux et des objectifs spécifiques.

Objectifs généraux

Ce travail vise à :

- 1- Etudier le fonctionnement des proverbes dans la communication suivant un contexte sociolinguistique.
- 2- Examiner le comportement syntaxique et lexical des proverbes
- 3- Analyser les énoncés proverbiaux d'un point de vue pragmatique

Objectifs spécifiques

- 4- Ce travail a pour objectif spécifique d'étudier le rôle des proverbes (parémies) créoles insérés dans les actes langagiers et la responsabilité de l'énonciateur dans la production de son énoncé.

Méthodologie et Collecte des données

Nos hypothèses de travail étant établies, maintenant nous allons présenter la méthodologie que nous avons utilisée pour recueillir les données et constituer notre corpus afin de vérifier nos hypothèses liées aux questionnements de notre sujet de recherche.

Comment définir la méthodologie ?

La méthodologie est définie comme l'ensemble des méthodes ou techniques utilisées en vue de la collecte et l'analyse des données pour un travail scientifique. Dans ce travail, elle est l'ensemble des méthodes que nous avons utilisées pour étudier le phénomène en question, les proverbes.

Pour recueillir les données, nous avons écouté des morceaux de Maurice Sixto, comme « Pè Chaléran, Mèt Zabèlbòk Bèrachat et Leya Kokoye », nous avons aussi observé les parlers des locuteurs haïtiens et écouté des émissions de radio pour saisir la situation d'énonciation des proverbes. Pour compléter notre corpus, nous avons consulté des recueils de proverbes créoles haïtiens.

Dans notre travail, nous avons analysé le rôle des proverbes dans la communication en créole haïtien. Un tel travail s'inscrit dans le domaine de la parémiologie.

Les éléments du corpus sont tirés du parler des gens, des recueils de proverbes créoles, des morceaux de Maurice Sixto et aussi de quelques émissions de radio.

Notre corpus est constitué d'un ensemble de proverbes sélectionnés. Toutefois, les éléments dudit corpus qui n'ont pas été expressément analysés, sont mis dans l'annexe de ce travail afin d'éviter d'utiliser trop d'espace, car ils sont en grand nombre.

- 1) Granmèsi chen se kout baton
- 2) Rayi chen di dan l' blan
- 3) Chak koukouy klere pou je l'
- 4) Lè chat pa la rat pran kay
- 5) Jan chat mache se pa konsa li kenbe rat
- 6) Yo pa bay chat veye mantèg
- 7) Yo pa vann chat nan makout
- 8) Chen grangou pa jwe
- 9) Fèzè nat fè nat li domi atè
- 10) Ravèt pa janm gen rezon devan poul
- 11) Se pa lè dòmi nan je w pou ranje kabann
- 12) Joumou pa donner kalbas
- 13) Lè w pa gen manman w tete grann
- 14) Devan pot tounen dèyè kay
- 15) Two prese pa fè jou louvri
- 16) Men anpil chay pa lou
- 17) evite miyò pase mande padon
- 18) Si ou te konnen toujou dèyè
- 19) Pise gaye pa kimen
- 20) Mache chache pa dòmi san soupe

Les difficultés rencontrées et Limites du travail

Dans la réalisation de ce travail, nous avons rencontré beaucoup de difficultés, celles-ci se trouvent surtout au niveau de la documentation. Trouver des documents portant sur la parémiologie était un travail très difficile car la bibliothèque de la FLA est très pauvre en la matière ainsi que les autres bibliothèques du pays. Pour pallier cette situation, nous avons recouru à internet afin de trouver des ouvrages traitant des sujets de notre domaine d'étude. Malgré les efforts déployés, nous n'avons pas pu trouver des documents sur le créole haïtien qui ont pour objet d'étude les proverbes.

Pour le recueil des données, le problème ne se présentait pas au niveau de la collecte, mais au niveau du contexte d'emploi, cela nous a pris du temps pour trouver les contextes d'utilisation des proverbes. Donc le travail n'a pas été facile à cause des difficultés pour recenser les écrits scientifiques.

Nous n'avons pas l'intention d'étudier le sujet dans toute son intégralité. Notre travail n'est qu'une étude préliminaire qui se veut de porter une contribution théorique dans le domaine de la parémiologie linguistique en créole haïtien.

Dans le travail, nous tenons à étudier le proverbe d'un point de vue syntaxique, sémantique, pragmatique et aussi un coup d'œil sur le caractère lexical, pour ce qui concerne le caractère formel des proverbes. Quant au niveau pragmatique, nous tiendrons compte de la situation, c'est-à-dire le contexte d'emploi des proverbes. En plus nous déterminons les valeurs des proverbes dans les actes de conversation.

Puisque nous avons deux langues en présence sur notre territoire, nous cherchons les équivalences des parémies dans l'autre langue qui est le Français et aussi nous proposons une traduction française pour les proverbes, afin de faciliter la tâche aux locuteurs haïtiens qui voudraient les utiliser dans leur communication française.

CHAPITRE I

Cadre théorico-conceptuel

Le proverbe dans le processus langagier :

Théories de la communication et Idée générale sur les proverbes

Après avoir posé le problème, défini les hypothèses et fixé les objectifs, maintenant il nous importe de présenter la parémiologie comme élément d'étude de notre travail. Ce phénomène, qui est une partie de la linguistique appelée parémiologie linguistique, va être utilisé pour étudier les faits de langue liés à cette discipline. Etant donné que le travail vise à étudier le rôle des proverbes dans la communication, il serait important de présenter quelques théories de la communication dans leur conception sociolinguistique et ethnolinguistique, pour ensuite aborder le thème en question : la parémiologie.

1.1. Considérations théoriques sur la communication

Les théories de la communication sont inséparables des débats entre les écoles linguistiques, à propos de la distinction entre langue parlée et le rôle de la situation. Ainsi la communication est définie comme : transfert d'information, lieu de rencontre et d'expression des subjectivités à partir d'une linguistique de l'énonciation, (BAYLON et MIGNOT, 2005 :215).

Les théories de communication définissent les modèles de transmission d'informations chez l'homme. Il y a plusieurs théories de communication contenant chacune un modèle d'analyse bien sûr. Comme la théorie de Shannon et de Weaver : le modèle de Shannon et de Weaver se base sur deux facteurs importants, le codage et le décodage c'est-à-dire l'émetteur et le récepteur. Chez ces deux ingénieurs, la communication est réduite à une simple transmission d'informations. Il y a aussi la théorie de Lasswell qui s'intéresse à la communication de masse, son modèle répond à un ensemble de questions comme : qui, dit quoi, par quel canal, à qui et avec quel effet. Un tel modèle se base sur l'influence et la persuasion.

Mis à part ces théories précitées, il y a la théorie de Jacobson, théorie la plus connue et la plus répandue du milieu de la communication.

Roman Jacobson est un linguiste et théoricien de la communication qui a conçu un modèle avec six éléments constitutifs permettant de réfléchir sur la communication et de

comprendre les nombreux facteurs intervenant dans chaque situation de communication. Un résumé de ce modèle sera présenté dans la page 22.

1.1.1. Considération sociolinguistique

La sociolinguistique est la branche qui permet d'étudier la variété des usages linguistiques dans une communauté donnée à partir de la communication des agents de cette communauté. Celle-ci s'applique à des faits divers, comme les jugements portés sur cette langue, les fonctions de cette langue dans la société. Donc la sociolinguistique étudie le langage dans son contexte socioculturel lié à la communauté linguistique qui est un groupe d'individus qui communiquent entre eux de manière régulière dans un cadre spatial et temporel, ayant en commun un ensemble des signes verbaux ainsi que leurs règles d'emploi et partageant des attitudes et des croyances linguistiques et la réussite de cette communication dépend d'une compétence communicative, c'est-à-dire une compétence d'émetteur et une compétence de récepteur.

Cette partie s'intéresse plus particulièrement aux relations entre le langage et ses contextes sociaux d'utilisations. Le locuteur, à partir de sa compétence communicative, produit des énoncés adaptés aux contextes sociaux, et cette compétence qu'on peut appeler compétence culturelle, c'est-à-dire celle qui englobe l'ensemble des savoirs implicites que le récepteur ou l'interlocuteur possède sur le monde extérieur et l'ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel, permet à l'interlocuteur de décrypter le sens du message grâce à ses compétences du monde extérieur, selon Alpha Ousmane BARRY, (2005, dans son article « LES BASES THEORIQUES EN ANALYSE DU DISCOURS »).

Toute communication est une situation qui met en jeu des acteurs sociaux, des positions et des relations entre un émetteur, un ou plusieurs récepteurs et le contexte externe et interne de la communication.

D'après Eluard, (1985), pour parler de communication, il faut avoir non seulement une information à partager entre un émetteur et un récepteur, mais aussi un changement de rôle des sujets en question, il faut une interaction des locuteurs, c'est-à-dire la présence active des participants dans l'échange verbal. Ainsi il énonce : « *La communication peut être conçue*

comme : tentative d'ajustement où l'on doit ajouter au transport de l'information le jeu des rôles et des actes par quoi les interlocuteurs se reconnaissent comme tels, agissent comme tels et aussi des communautés linguistiques dans un monde humain » (1985 :84).

Selon BAYLON et MIGNOT (2011), le mot communication présente plusieurs acceptions, ainsi, dans leur ouvrage intitulé « La communication », ils conçoivent la communication comme un terme ambigu, énonçant : « *comme la plupart des mots d'une langue, le verbe communiquer et le nom communication qui en est dérivé sont l'un et l'autre polysémiques, c'est -à- dire qu'ils comportent une pluralité de significations* » (2011 :9).

Malgré son ambiguïté, ce terme garde toujours le sens de mise en relation, soit des êtres ou des objets. Quant à la définition, BAYLON et MIGNOT énoncent : « *par communiquer et communication, nous entendons proprement la mise en relation des esprits humains ou, si l'on préfère des cerveaux humains* » (2011:10). Et quant au phénomène de communication, on voit une sorte de transfert d'images vers un interlocuteur. Ainsi ils relatent : *Il faut comprendre, par communication, la transmission d'une image* (2011 :10). Selon leur approche, quand on parle de communication, son acception première est de mise en relation intentionnelle des locuteurs au moyen du langage, et pour la réussite de cet acte, il faut un engagement des locuteurs, car la réussite de la communication dépend de plusieurs facteurs ne dépendant forcément pas de la volonté des locuteurs. C'est de cette manière que Mignot et Baylon (2011 :10) énoncent : *il reste entendu que les processus de communication intentionnelle sont favorisés par des facteurs qui ne dépendent pas forcément de la volonté du communicant, mais dont il faut faire état.*

Suivant la conception de ces auteurs, la communication est conçue comme des phénomènes psychologiques incluant un émetteur, un destinataire et une information qu'on peut appeler « intention » :

« Communiquer consiste donc, en première approximation, à faire passer des informations sur ce qu'on a dans l'esprit. A dessein, l'expression « avoir dans l'esprit » reste vague, ainsi correspond-elle à la totalité des phénomènes psychologiques, mal connus et mal classés, sur lequel le communicateur, celui dont on part la communication – on dit volontiers l'émetteur –

renseigne autrui : connaissances, souvenirs, images, jugements, désirs, sentiments etc. »
(2011 :11)

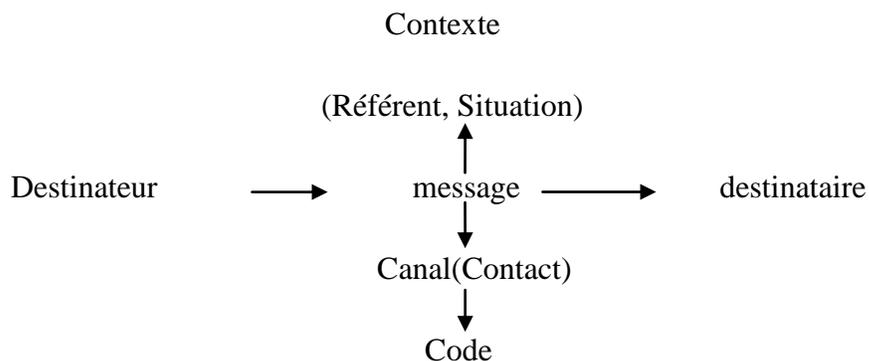
Contrairement à Baylon et Mignot, Jn-F Jean Dillou (2011) ne partage pas le côté ambigu de la communication, il préfère appeler occurrence, chaque fois que le mot apparaît dans un énoncé, même si le contexte est différent, il garde toujours un point commun qui est de mise en rapport. Il déclare que toute communication fondée sur le langage présente comme un acte intentionnel qui ne se réduit pas à une simple transmission d'informations. Le locuteur doit établir le contact avec son partenaire, et aussi faire parvenir au destinataire le message. (2011 :6-7)

1.1.2 Considération ethnolinguistique

Le langage est la toile de fond de toute communication verbale, même s'il existe d'autres moyens certes de communiquer. La majorité de la communication interhumaine se fait à travers le langage articulé. Elle est l'instrument utilisé pour véhiculer toute une culture, le mode de vie d'un peuple, leur habitude, etc. Ainsi Roman Jakobson dans son approche théorique sur la communication verbale a proposé un schéma avec six éléments constitutifs:

« Le destinataire envoie un message au destinataire. Pour être opérant, le message requiert d'abord un contexte auquel il renvoie appelé référent ou situation, contexte saisissable par le destinataire, et qui est soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé ; ensuite le message requiert un code commun, en tout ou au moins en partie, au destinataire et au destinataire autrement dit à l'encodeur et au décodeur du message, enfin le message requiert un contact, une liaison physique et psychologique entre le destinataire et le destinataire, contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication » (Jakobson 1960 :213-214).

Le schéma de Jakobson :



Roman Jakobson dans son approche sur la théorie communicative cherche à faire paraître l'importance de la communication pour la linguistique structurale et vice versa. C'est ainsi qu'il présente les six facteurs ci-dessus et chacun de ces facteurs représente une fonction du langage. « *L'étude du langage comporte donc deux parties : l'une essentielle a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ...l'autre a pour objet la partie individuelle du langage c'est- à-dire la parole* » (F de Saussure 1969 :37). La langue est une réalité sociale. En effet, pour qu'il y ait peuple il faut qu'il y ait une langue comme moyen de partage de tout ce qui se passe par l'esprit selon une culture, elle est l'instrument fondamental de toute communication verbale. F. de SAUSSURE émet : « *la langue est l'ensemble des habitudes qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre* » (1969 :112).

Suite à la position de SAUSSURE, chef de file de la linguistique structurale, sur la langue, traitant la langue comme étant moyen de partage des choses de l'esprit. Jakobson déclare :

« *La théorie de la communication me paraît une bonne école pour la linguistique structurale, tout comme la linguistique structurale est une école utile pour les ingénieurs de communication. Je pense que la réalité fondamentale à laquelle le linguiste a affaire, c'est l'interlocution – l'échange des messages entre émetteur et receveur, destinataire et destinataire, encodeur et décodeur ... en fait les linguistes ont beaucoup à apprendre de la théorie de la communication. Un processus de communication normal opère avec un encodeur et un décodeur, le décodeur reçoit un message, il connaît le code et le message lui est nouveau, grâce au code il interprète le message* » (Jakobson, 2003 :32-33).

Comprendre un message requiert premièrement une connaissance du code dans lequel le message est conçu et deuxièmement la situation, c'est-à-dire le contexte, ce qui pousse le sujet à l'encoder. Donc le décodeur a la responsabilité de décoder le message, cette responsabilité entraîne l'engagement des acteurs dans la réussite et l'échec de l'échange. Considérant la conception de Jakobson, on peut affirmer que la communication est un échange des messages entre émetteur et récepteur à partir d'un code commun suivant une situation.

J. Moeshler et A. Auchlin (2009), dans leur conception de la communication, s'appuyant sur le modèle du code parlent des facteurs constitutifs :

« La communication est un processus visant à transmettre, d'une source à une destination, un message via un code. On transmet l'information par l'intermédiaire d'un code, il rend accessible pour le destinataire, le contenu des représentations mentales internes au destinataire. La communication verbale revient donc à l'encodage d'un message (signifié) par une source ou (encodeur) dans un signal (signifiant), transporté via un canal à une destination (le destinataire) qui va décoder le signal reçu en un message. Ce processus de communication explique la relation source – codeur et destination-décodeur, c'est-à-dire la façon dont les signaux sont émis, transmis et interprétés dans l'échange verbal » (2009 :160-161).

Suzanne- G. Chartrand et al. (1999), semble abonder dans un autre sens, quant à elle. La communication ne dépend pas seulement d'une question de code mais aussi des facteurs socioculturels. De ce point de vue, elle affirme : « *la communication langagière est une activité sociale dans laquelle des personnes entrent en relation : par l'intermédiaire d'une langue ; dans un lieu et un temps particulier ; selon certaines modalités déterminées par les caractéristiques psychologiques, sociales et culturelles des interlocuteurs* » (ibidem : 4). Déverbaliser un message lors d'une communication nécessite non seulement une connaissance du code mais aussi de la culture, suivant les circonstances de production puisqu'il n'y a pas d'échange langagier sans traces culturelles des locuteurs en question.

L'ethnolinguistique tient compte des relations entre le langage et ses contextes d'utilisation. A. O BARRY (2005 :13), écrivant sur l'ethnographie de la communication, parle de deux compétences : la compétence qui permet de produire des phrases grammaticalement

correctes et celle qui permet de produire des phrases socialement correctes. Selon lui, cette dernière compétence s'opère en une quadruple dimension, à savoir :

- La compétence linguistique dont dispose un locuteur donné, appartenant à une communauté donnée de parole
- Les types discursifs plus ou moins codifiés, comme la chanson etc.
- Les règles d'interprétation permettant de conférer une valeur communicative donnée à des items linguistiques dans un contexte déterminé
- Les normes qui structurent les interactions

Donc, tout acte communicationnel repose sur les savoirs, les représentations et les stratégies discursives des sujets sociaux pour atteindre leur but.

1.2 La parémiologie, une brève histoire

La pratique parémiologique se fonde sur l'établissement des recueils de proverbes. Le sens vieilli du mot parémiologie est celui de « ouvrage qui traite des proverbes », selon Mirella CONENNA, (2002 :295). Elle a traditionnellement privilégié trois domaines : la constitution de collection des proverbes, analyse des proverbes dans les textes, étude du proverbe isolé de tout contexte et considéré comme un objet à définir, (Ibid.).

La parémiologie, du grec parémia « proverbe » est la discipline qui a pour objet l'étude des proverbes et expressions apparentées, sentences, préceptes, slogans, devises, etc. qu'on reprend sous le nom de « parémies ».

Cette discipline s'est longtemps développée de manière indépendante, avant de progressivement connaître un développement international, notamment grâce aux travaux du Germaniste et linguiste Américain Archer TAYLOR. Son ouvrage « the proverb » publié en 1962 est considéré comme une incontournable introduction à la parémiologie. Dans cet ouvrage, A. TAYLOR, (1962 :2 cité dans la thèse de Claudia B Lacavalla, 2006/2007) s'interroge sur la définition du proverbe et aussi sur ce qui est et ce qui n'est pas proverbe, ainsi il énonce :

*The definition of the proverb is too difficult to repay the undertaking, and should we fortunately combine in a single definition all the essential elements and give each the proper emphasis, we should not even than have a touchstone. An incommunicable quality tells us this sentence is proverbial and that one is not.*¹

Matti Kuusi, l'un des collaborateurs de Taylor est le premier éditeur de la revue *proverbium* (1965- 1975), il s'est intéressé au statut de la parémiologie dans les milieux académiques tout en établissant une typologie parémiologique. Ce travail de publication et d'internationalisation de la discipline a été poursuivi par Wolfgang Mieder jusqu'au début du XXI^{ème} siècle.

Cette discipline a pris un grand essor depuis la moitié du XX^{ème} siècle avec des chercheurs comme François – Marie Rodegem, François Suard, en 1984 ils ont substitué le terme de « parémie » à ce qu'on appelle généralement « proverbe », et du même coup proposé une nomenclature de dix (10) expressions parémiologiques : *proverbe, locution proverbiale, maxime, aphorisme, apophtegme, dicton, adage, slogan, devise et wellérisme*, substitués en un seul concept appelé « parémie ».

1.3 Les proverbes : origine et définition

1.3.1 Origine

L'origine du proverbe doit remonter certainement aux premiers âges du monde. Le terme proverbe, *parémia*, apparaît au IV^e siècle avant J C, lorsque Aristote, donnant une définition des gnomés, se réfère aux sentences consacrées par l'usage d'une application générale (république II : 11, cité dans Claudia B. LACAVALLA 2006/2007)

Le mot proverbe trouve son origine du latin « *proverbium* », « une formule présentant des caractères formels stables souvent métaphoriques ou figurés et exprimant une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire commun à tout un groupe social » (le petit robert, 2003).

Le proverbe prend son origine de la tradition orale et passe de génération en génération.

¹ La définition du proverbe nous paraît très difficile à entreprendre et nous combinons heureusement tous les éléments essentiels en une seule définition et donner à chacun de ces éléments une emphase appropriée, nous n'avons pas une pierre de touche. Une qualité incommunicable nous dit que telle phrase est proverbe et d'autre ne l'est pas. (Ma traduction)

Thi Huong Nguyen (2008) et Shapira (2002) quant à eux, parlent d'origine populaire des proverbes. Ainsi NGUYEN (2008 :79) relate : « *les proverbes sont présentés comme appartenant à un trésor de conseils empiriques accumulés au fil du temps par la sagesse populaire* ». De ce même point de vue, SHAPIRA (2002 :82) stipule : « *les proverbes sont tous perçus de nos jours comme des énoncés anonymes, des créations collectives à origine populaire* ». Les proverbes sont l'émanation d'un peuple et l'expression d'une culture, ils expriment la vision du monde du peuple.

1.3.2 Définition

Quant à la définition du proverbe, les auteurs ne s'entendent pas. Chacun d'eux, en effet, suivant sa conception du proverbe, en donne une définition. Bien sûr, le proverbe présente à bien des égards une appréhension différente, ce qui fait obstacle à la compréhension du langage parémique inséré dans la communication. C'est ainsi que A.J Greimas dans son ouvrage publié en 1970 (1970 :309), stipule: « *on peut prétendre qu'un proverbe apparait comme des éléments d'un code particulier à l'intérieur de messages échangés* », le proverbe est un élément autonome inséré à l'intérieur du discours puisque sa signification ne dépend pas du contexte linguistique.

François Marie-Rodegem, (1984), définit « *le proverbe comme une sentence lapidaire et normative* » une séquence de parole très brève et précieuse qui a une valeur marquée par la métaphore.

Jacques Pineaux (1979) écrit : « le proverbe est une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime une expérience ».

Selon (F M-Rodegem, 1972 :685, cité dans Lacavalla Claudia 2006/2007 :3) le proverbe est un énoncé qui permet de se comprendre facilement avec un langage concis et surtout sur lequel on n'a pas besoin de réfléchir pour vérifier qu'il dise le vrai, puisqu'il se fonde sur la sagesse des peuples. Le proverbe est une séquence discursive véhiculant une vérité immuable. D. MAINGUENEAU (2011), voit le proverbe comme une énonciation qui traverse l'éternité et ayant un caractère généralisant. Il appartient à un énonciateur collectif qui est la sagesse des nations. Ainsi, il relate : *le proverbe est une assertion sur la manière dont va le monde, (op. cit : 151)*

Marcel JOUSSE (1978) quant à lui, voit le proverbe comme une sorte de normalisation traditionnelle de l'action humaine, une sorte de verbalisation du comportement humain. Il énonce ainsi : *le proverbe est la normalisation traditionnelle de l'action. Les termes oraux des proverbes ne sont donc que la verbalisation des gestes corporels du comportement idéal, quotidien et universel* (op.cit. 222). Il avance pour dire que la tradition proverbiale est une science incarnée et pratique, elle est la régulation ethnique et la codification perdurable. C'est une science essentiellement paysanne puisqu'il s'appuie sur les gestes du pays de la terre ancestrale, ce qui explique que le proverbe est une chose du passé découlant de la sagesse des nations.

G.B Milner, 1969, quant à lui, faisant l'inventaire des proverbes, donne les définitions suivantes pour pouvoir les détacher des autres formes sentencieuses.

- 1- il est lapidaire, laconique et facile à retenir (p 52)
- 2-il traite des intérêts primordiaux de l'homme et de la femme (p 52.)
- 3-il formule un message abstrait et universel (p 52)
- 4-il donne un aperçu immédiat d'une situation en soulignant son côté comique (p 53)
- 5-il se rattache souvent à une expression qui de prime abord a l'air de lui donner le démenti, (p 53)
- 6-il a l'air de rehausser le discours d'un ton ordinaire à un ton fortement marqué. Le but en est soit de louer, d'exhorter, d'enseigner ou de convaincre, soit d'avertir, de condamner, d'empêcher ou de désabuser, (p 53)

Jean-Pierre MAKOUTA-MBOUKOU dans son livre « introduction à la littérature noire (1970) », voit le proverbe comme étant la marque de la sagesse, porteur d'un fond de pensée immuable. Michel QUITOUT (2002), pour sa part, le définit comme étant le résumé naturel des premières expériences de l'humanité ; il consistait alors en quelques formules simples et naïves comme les mœurs dont il est le résultat et le reflet. C'est ainsi KOUADIO Yao Jérôme, dans son article publié en Janvier 2008 stipule « *le proverbe est une parole laconique, lapidaire qui renferme des vérités découlant de l'observation des êtres et des choses expérimentées, intemporelles et générales* ». Le proverbe est un genre multidimensionnel, il y a la présence de

la sociologie, de l'histoire, de la littérature etc. véhiculant les expériences, les coutumes du passé, il est éternel.

Considérons ce proverbe :

Ex : *ravèt pa janm gen rezon devan poul*

Comprendre ce proverbe nécessite forcément un retour au passé afin de bien assimiler l'opposition du couple « ravèt / poul », non seulement le contexte est tributaire pour saisir le sens mais il faut avoir un minimum de connaissance sur le passé historique du pays et le fonctionnement de la société.

Donc, chaque auteur a approché les proverbes d'une manière différente, surtout en ce qui concerne leur définition, mais ce qu'ils ont en commun, c'est la mise en évidence du caractère archaïsant, lapidaire et laconique des proverbes.

1.4 La structuration des proverbes

Avant même que la linguistique devienne science, le proverbe était considéré comme objet linguistique si on considère l'approche de Aristote. Le proverbe est un fait de langue (Mirella CONENNA, 2002 :35) qui est aujourd'hui connu sous le nom de parémiologie linguistique.

En ce qui concerne la structuration des proverbes, on fait mention de plusieurs particularités, ils ont des propriétés linguistiques spécifiques (CONENNA 2002), ce domaine comprend : la sémantique, la syntaxe et la pragmatique ainsi que la lexicologie. Ces particularités donnent au proverbe un statut qui lui est propre.

1.4.1 Structure syntaxique

Il est à noter que les proverbes s'écartent de la norme ordinaire par le manque de déterminants ou même absence de déterminants surtout en créole, et leur forme fixe et figée dans la langue. Ils sont des phrases complètes ou presque complètes et qui ne peuvent pas subir

de transformations. Un proverbe est un énoncé clos puisqu'il suffit à lui seul de faire une énonciation, de plus, il n'est pas contraint à une place stationnaire. Ainsi ANSCOMBRE écrit :

Un proverbe est clos dans la mesure où, il peut à lui tout seul faire l'objet d'une énonciation autosuffisante, c'est-à-dire ne requérant pas d'énonciations antérieures et postérieures pour former un discours complet. Et un proverbe est autonome dans la mesure où il ne lui est pas assigné de place fixe dans les discours dans lesquels il apparaît (ANSCOMBRE : 2000 :12 cite dans la thèse de Thi Huong NGUYEN, 2008).

Ex : *Lajan fè chen danse*

Il suffit à lui seul pour véhiculer son message. Il n'a pas d'articles et ne peut subir de transformation.

On ne peut pas dire :

- * *Lajan an fè chen an danse*

Il est impossible d'ajouter de l'article dans l'énoncé proverbial. Donc les proverbes créoles, contrairement aux proverbes français qui reçoivent des fois des déterminants articles malgré leur caractère générique, ne prennent pas d'articles, ils sont toujours des noms nus.

Parlant du déterminant, Jean Barnabé dans Fondal – Natal (1983), ne voit pas la détermination comme une classe restreinte, l'article est un sous-ensemble du déterminant ; selon lui le déterminant est un élément spécifique qui rend la phrase grammaticale, si on enlève le déterminant il y aura forcément une modification de la phrase, ainsi il stipule:

Le déterminant recouvre un ensemble de morphèmes grammaticaux dépendant du nom qu'ils spécifient. Contrairement aux compléments déterminatifs, il ne constitue pas une expansion du nom. Une fois que le constituant D a été retenu dans la base, certains de ses éléments peuvent, au terme de manipulations diverses, être enlevés mais le déterminant ne peut pas être totalement supprimé sans que soit portée atteinte à la grammaticalité de la phrase qui le contient (1983: 631).

- *Chak koukouy klere pou je l'*

- *Tout bèt jennen mòde*

Si on essaie d'ôter les déterminants de ces proverbes, ils perdront leur caractère grammatical, car ils sont des phrases toutes faites. Ceci pour montrer l'impossibilité de la modification des proverbes, contrairement aux phrases ordinaires qui peuvent en subir. Ainsi, on ne peut pas dire :

- * *Koukouy klere pou je l'*
- * *Bèt jennen mòde*

Les proverbes ne peuvent pas subir de transformation non plus :

- *Lajan fè chen danse*
- **Mais non** : **lajan pa fè chen danse*
- **Lajan konn fè chen danse*
- *Li pa janm twò ta pou chen mèg anraje*
- **Mais non** : **li konn twò ta pou chen mèg anraje*

Le figement syntaxique affecte la structure du proverbe qui se caractérise par l'impossibilité de subir des transformations. Ainsi cité dans la thèse de Claudia B. Lacavalla, 2006/2007 les auteurs avancent que :

Les proverbes sont des « *phrases entièrement figées* » (M. Gross, 1992), « *ayant un figement d'utilisation* » (G. Gross, 1996), « *types particuliers de phrases figées* » (M. Conenna, 1998), « *formes cultivées et enregistrées par l'usage commun, ayant le plus souvent un sens figuré* » (E. Valentine & M-C. Aubin, 2004 :53).

Ex : *chen grangou pa jwe*

Et non : * *chen grangou a pa jwe*

* *chen grangou jwe,*

**chen grangou konn jwe*

Pas de transformation possible.

De ce même point de vue, A.J Greimas (1970 : 309-310) énonce que les proverbes sont des éléments signifiants d'un code particulier ... ils constituent des séries finies, ne relevant pas du code à l'intérieur du message mais se présentant comme des messages à l'intérieur du récit. KOUADIO Yao Jérôme (2008), parlant du plan formel du proverbe relate que le proverbe est remarquable par les aspects suivants : Phrase assez brève, complète et elliptique, sa structure est régulière.

Considérons les exemples suivants :

Ex : - *pise gaye pa fè kim*

Et non : **pise gaye fè kim*

* *pise gaye konn fè kim*

- *Joumou pa donner kalbas*

Et non : **Joumou donner kalbas*

**se kalbas joumou donner*

- *lè ou pa gen manman ou tete grann*

Et non : **lè ou gen manman ou pa tete grann*

**lè w gen manman ou ka tete grann*

La variation due au bon gré du locuteur s'avère impossible, leur syntaxe est régulière et fixe. C'est cette fixité qui fait des proverbes une chose connue de tous les locuteurs de la langue en question, car employé soit isolément soit en contexte discursif véhicule toujours un message autonome.

1.4.2 Structure sémantique

Les proverbes ne donnent pas la possibilité de saisir leur sens à partir de la somme des unités qui les composent. Le vrai sens dérive de la généralisation. Dominique MAINGUENEAU (1984 :113) affirme : « *le sens du proverbe ne se calcule pas toujours à partir du seul sens des constituants* ». Comprendre un proverbe suppose une connaissance préalable du locuteur puisque son sens dépend de l'expérience. A.J Greimas (1970) décrit les proverbes comme des

éléments connotés quant à la signification, puisque le sens de la séquence ne dépend pas directement des unités lexicales utilisées dans la structure, c'est-à-dire chaque élément constitutif (les constituants). « *Les proverbes sont des éléments connotés* » (1970:310). GREIMAS, Faisant une dichotomie entre les proverbes et les dictons déclare : « *une distinction, en revanche, nous paraît importante : c'est la séparation de tous les éléments sémiologiques en éléments connotés* » (ibid.).

Parlant de connotation, A J Greimas (1970 :310) écrit : « *nous entendons par connotation, le transfert du signifié d'un lieu sémantique (celui où il se placerait d'après le signifiant) en un autre* ». Le sens des constituants du proverbe est transféré vers une image.

SCHAPIRA (1980, cité dans Thi Huong NGUYEN, 2008 :78) quant à elle semble abonder dans un autre sens. Pour elle, le sens d'un proverbe dépend de la somme de ses constituants puisque d'après les auteurs, les proverbes ont un figement d'utilisation. Ainsi elle stipule : « *un proverbe est porteur d'un message achevé et complet. Le sens d'un proverbe est généralement la somme de l'ensemble de ses composantes lexicales et des relations syntaxiques qui s'installent entre elles* » (Nguyen 2008 :78).

Kouadio Yao Jérôme, dans son article publié en janvier 2008, parle de deux aspects quant au sens du proverbe. « *Le proverbe a un aspect esthétique et un aspect social, ces deux aspects se complètent pour lui conférer sa valeur et surtout son sens réel* ». Le sens du proverbe dépend non seulement de sa morphologie mais aussi de son rapport avec le milieu socioculturel dont il est le reflet. Comprendre un proverbe nécessite une présence des locuteurs dans la situation d'énonciation c'est-à-dire le contexte dans lequel il est proféré. L'intonation à son tour, joue un grand rôle dans la détermination du sens de l'énoncé proverbial dans la communication, car les proverbes ont un ton plus marqué dans le discours, comme dit le proverbe français : « *c'est le ton qui fait la chanson* », le ton donné à l'énoncé permet au destinataire de décrypter son sens avec moins de difficulté.

Ex :- *pise gaye pa fè kim*

- *Devan pòt tounen dèyè kay*

La compréhension de ces proverbes ne dépend pas de leurs sens littéraux mais de leurs sens généraux. Il faudrait qu'on soit en contexte pour qu'on puisse saisir l'intention de l'énonciateur. De surcroît, la connaissance du proverbe reflète le niveau linguistique et l'expérience de l'individu car chaque situation a son proverbe correspondant, ce qui exige l'âge et la raison ou encore l'expérience.

Ces énoncés proverbiaux :

1. *Jan chat mache se pa konsa li kenbe rat*
2. *Lamizè fè cheni manje tabak / lamizè fè bèf manje lanman*
3. *Lè chen pa vle kouri dèyè kabrit li di janm li fè l' mal*

montrent que le sens de chacun de ces énoncés ne découle pas des constituants c'est-à-dire le sens littéral ou phrastique, bien que le sens général du proverbe, ce qu'on appelle l'image ou sens formulaire (Tamba 2000a) ou métaphorique (Kleiber & Conenna 2002) tire son existence du comportement des espèces utilisées. Par exemple, pour saisir le sens du proverbe contenant l'opposition **chat / rat**, il faut connaître d'abord le comportement du chat lorsqu'il est seul et son comportement face à un rat, ainsi que la réaction des rats face aux chats. Cette considération est la même pour les autres énoncés proverbiaux mentionnés ci-dessus.

Du point de vue prosodique, le proverbe se présente comme un énoncé ayant une fixité rythmique qu'on peut ramener à une structure le plus souvent binaire combinant assonances et allitérations appuyées par un « retour périodique d'éléments marqués » (RODEGEM, 1984 :122) pouvant avoir la configuration d'une rime interne. Cette structuration rythmique s'érige en signification : MESCHONNIC (1976 :421, cité dans Salah Mejri, 2001) parle dans ce sens de « sémantique prosodique ».

- *Lage chat kenbe rat*
- *Bèt ki gen ke pa janbe dife*
- *Kasav kanni bon nan tan lapli*
- *Mache chache pa dòmi san soupe*

Cette prosodie est marquée aussi par la répétition de certains éléments du proverbe.

- *Rat kay k'ap manje pay kay*
- *Kiyè al kay ganmèl, ganmèl al kay kiyè*
- *Bouch granmoun santi pawòl nan bouch li pa santi*

Chaque structure met en corrélation deux items lexicaux de même nature, ce qui fait la sonorité du proverbe et du même coup permet de saisir le sens de l'énoncé proverbial. Dans le premier, on a le monème « kay » répété deux fois. Ainsi pour les deux autres, il y a une répétition d'un item lexical.

1.4.3 Structure grammaticale

Du point de vue syntaxique, le proverbe est un énoncé avec des déterminants à valeur générique, il est parfois dépourvu d'articles et même de déterminant, ce qui marque la portée générale des proverbes. Néanmoins, aucun locuteur ne peut, suivant son propre désir, ajouter des éléments, comme des déterminants etc. aux proverbes. Quant à leur structure grammaticale, elle est marquée par le temps verbal et les modes. A.J Greimas (1970 :312-313), a affirmé que du point de vue grammatical, le proverbe est marqué par son statut verbal, le choix des modes et des temps utilisés. Le temps présent et les modes indicatifs et impératifs sont la marque verbale du proverbe. Le présent employé devient le temps anhistorique par excellence qui aide à énoncer, sous forme de simples constatations, des vérités éternelles. L'impératif à son tour, en instituant une réglementation hors du temps, assure la permanence d'un ordre moral sans variations.

a) Présent de l'indicatif:

- *Konplo nèg se konplo chen*
- *Lè poul nan kòd ravèt fè li eksplikasyon*
- *Devan pòt tounen dèyè kay*
- *Joumou pa donnen kalbas*
- *Ravèt pa janm gen rezon devan poul*

b) Impératif :

- *Lage chat, kenbe rat*
- *Pa ban m zannana pou pengwen*
- *Bwè tafya respekte boutèy*

1.4.5 Dimension pragmatique

La dimension pragmatique des proverbes se trouve au niveau du contexte dans lequel le proverbe est proféré. J. MOESHLER et A. AUCHLIN, dans « *Introduction à la linguistique contemporaine, 2009* », reprennent l'hypothèse de Paul GRICE sur la signification d'un énoncé. Ils affirment que « comprendre un énoncé revient pour le destinataire à comprendre l'intention du locuteur par la reconnaissance de cette intention » (2009 :169).

Pour que le destinataire puisse capter la signification d'un énoncé, il faut qu'il soit capable de récupérer l'intention du locuteur c'est-à-dire ce que le locuteur a voulu dire, ce que Paul GRICE appelle la signification non naturelle. Ainsi MOESHLER et AUCHLIN (2009 :170) énoncent : « *dire qu'un locuteur L a voulu signifier quelque chose par X, c'est-à-dire que L a eu l'intention, en énonçant X, de produire un effet sur l'auditeur A de cette intention* ».

L'utilisation d'un proverbe n'est pas neutre, lorsqu'on utilise un proverbe on cherche à produire un certain effet sur l'interlocuteur et ce choix de mention du proverbe est fait suivant le bon gré du locuteur. Ainsi Thi NGUYEN (2008 :29) relate « *en échange verbal, le proverbe n'est pas neutre mais il comporte des aspects expressifs, c'est-à-dire, il est choisi par la visée discursive du locuteur dans le but d'obtenir un certain effet pragmatique sur des destinataires, sur la situation de communication* »

Le proverbe contient un figement pragmatique, lequel est déterminé à partir d'un acte d'énonciation, Claudia B. Lacavalla (2006/2007) parle de figement rhétorico-pragmatique en se basant sur les travaux de J.C. Anscombe qui étudie le rôle rhétorique du proverbe dans un acte d'énonciation. « *Le locuteur est un énonciateur second, ou ON, locuteur qui se sert de la phrase*

proverbiale pour faire entendre de la voix dite populaire » (ANSCOMBRE 2000 :11). Le proverbe est une phrase préformée que le locuteur utilise pour faire un constat ou pour répondre indirectement à une question.

Thi Huong NGUYEN (2008, thèse de doctorat), traite le proverbe comme un énoncé autonome qui a une autonomie syntaxique, sémantique et pragmatique. Cette autonomie est marquée par le caractère figé, portant un message achevé et complet. L'énoncé proverbiale n'a aucune marque déictique se rapportant au moment de l'énonciation, c'est-à-dire pas de référence au moi – ici - maintenant, c'est une coupure entre l'énoncé et la situation d'énonciation (op.cit :70).

L'énonciation proverbiale est présentée comme une parole rapportée dont le locuteur présuppose une connaissance préalable. Elle est comparable à des paroles d'autorité, conférant une valeur universelle que chaque locuteur lui-même prend en charge tout en s'appuyant sur la tradition discursive qui avant lui, l'a déjà assumée comme telle. J-F Jean Dillou (2011) théorisant sur ce phénomène déclare :

«pragmatiquement comparable à des citations d'autorité (comme le dit X), l'énonciation proverbiale s'en distingue par le fait que l'énoncé, littéralement reproduit, relève d'un patrimoine que se partagent tous les locuteurs de même culture... le proverbe doit en effet être identifié comme tel par l'allocutaire. Le locuteur présuppose une connaissance préalable du corpus stéréotypé (op.cit.78) ».

L'auteur continue pour dire que le proverbe est une sorte d'idée reçue que l'on prend comme telle sans que sa valeur soit nécessairement reconnue (ibid.).

L'approche des auteurs susmentionnés nous permet d'affirmer que le proverbe est un énoncé derrière lequel cache l'intention d'un locuteur. Ce vouloir dire du locuteur qui n'est pas saisissable directement de l'énoncé fait l'existence de la dimension pragmatique des énoncés proverbiaux. Cette dimension pragmatique résulte du contexte dans lequel il est utilisé. C'est une sorte de dépendance contextuelle non des déictiques mais du contexte d'utilisation.

1.5 Lexique et proverbe

Le proverbe a un figement lexical, il n'admet pas de paradigmes synonymiques ni de relation d'hypéronymie, comme :

- *Joumou pa donnen kalbas*
- **Mango pa donnen kalbas*
- **Legim pa donnen kalbas*
- **bwa pa donnen kalbas*

Le proverbe est considéré comme étant lexicalement figé, (B. LACAVALLA, 2007 :23), qui forme des suites figées de mots qu'on ne peut pas traduire littéralement (E. VALENTINE & M-C. AUBIN, 2004 :53) et ce figement lexical que connaît le proverbe pourrait être expliqué par les caractéristiques des proverbes telles que la répétition et les oppositions des actants de l'énoncé proverbial, puisque le proverbe est considéré comme une stéréotypie. Il représente une stéréotypicité des situations qu'il dénote, (M. CONENNA, 1998 :365-366).

Les proverbes sont marqués par leur champs lexical, ils sont formés par des mots usuels, des mots de tous les jours, reflétant les activités humaines ou des animaux qui sont liés à la vie de l'homme : comme les animaux qui sont très proches de l'homme, des phénomènes naturels etc. caractérisés par la présence des mots simples et courts.

Ex : Chen – chat – ravèt – mòn – joumou – mache – konnen – nat – dlo – donnen- mache chache – domi – tonbe – etc.

Thi Huong NGUYEN (2008) quant à lui parle de symétrie de mots en ce qui concerne les proverbes. Selon lui, les mots utilisés dans un énoncé proverbial sont d'un même champ lexical. « *On constate qu'il existe une symétrie des mots d'un même champ lexical, (op.cit. : 68)* ». Les mots d'un proverbe découlent de la même famille, c'est une mise en relation des mots noyaux, c'est-à-dire des mots à partir desquels est déterminé le sens de l'énoncé.

Ex : *jan chat mache se pa konsa li kenbe rat*

Dans ce proverbe : on a « *chat* » et « *rat* », ces deux monèmes sont d'un même champ lexical qui est « *animal* » et forment un couple oppositionnel. Il y a une corrélation lexicale au

niveau des proverbes, soit par la répétition du même élément lexical, soit par la présence des couples oppositionnels. A.J Greimas, dans « Du sens, » parle de corrélation et de couples oppositionnels en ce qui concerne le lexique des proverbes et qui permettent de déterminer le sens du proverbe. Ainsi il stipule « *l'étude des corrélations et des couples de nouvelles oppositions [...] pourrait permettre d'établir le thématisme et la structure du système de significations fermé que constitue l'ensemble des proverbes et des dictons d'une communauté linguistique à une époque donnée* » (A.J Greimas : 1970 : 314).

1.6 L'emploi métaphorique des proverbes

Dans la communication, on peut faire jaillir des phrases toutes faites, des expressions non-explicites. Ces expressions imagées consistent à embellir la conversation, d'où la métaphore.

Selon Egan VALENTINE & Marie-Christine AUBIN dans Stylistique Différentielle et Traduction (2004 :54) définissent la métaphore comme « *une image basée sur une ressemblance ou un rapprochement entre deux entités. Il s'agit d'une comparaison implicite, qui n'utilise pas d'outil de comparaison* »

Le proverbe revêt une valeur métaphorique et cette métaphoricité requiert toujours le contexte quant au sens. Ainsi, KOUADIO Yao Jérôme dans un article publié en 2008 relate : « *le proverbe est une ruche et une mine de trésor littéraire, esthétique, linguistique et sociologique, généralement parsemé d'images qui, pendant son énonciation dans un contexte précis deviennent des métaphores* ».

KOUADIO parle de raisonnement analogique en ce qui concerne le sens du proverbe d'où la naissance de l'image métaphorique du proverbe. Luc Benoist, (1977 : 123, cité dans Kouadio, 2008), définit la métaphore comme étant *une figure de style qui enrichit un mot d'une translation de sens, de telle sorte qu'il s'applique à deux choses de même apparence, soit matérielle soit abstraite ou concrète* ». La signification de l'énoncé proverbial dépend de la relation de l'image de l'énoncé avec son contexte d'énonciation. BENOIST parle de translation de sens puisque le sens du proverbe ne peut pas être littéralement déterminé. Selon Jean

DUBOIS, (Dictionnaire de Linguistique, Paris, Larousse, 1973), « la métaphore consiste dans l'emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite, en absence de tout événement introduisant formellement une comparaison ; par extension, la métaphore est l'emploi de tout terme auquel on en substitue un autre qui lui est assimilé après la suppression des mots introduisant la comparaison ». Pour VALENTINE et AUBIN (2004 :54) la métaphore est « *une image basée sur une ressemblance ou un rapprochement entre deux entités. Il s'agit d'une comparaison implicite qui n'utilise pas d'outil de comparaison* ». Cette figure est très marquée dans les énoncés proverbiaux en créole. Si on prend l'animal « *chat* » dans les énoncés proverbiaux créoles, il a une valeur métaphorique. Quand on parle de « *chat* », on fait immédiatement référence à la « *méfiance* ». Selon Thing NGUYEN (Juin 2008 :73) : la métaphore est généralement traitée en termes de figure de style établissant un rapport de ressemblance entre deux éléments. Considérons ces proverbes :

Ex1 : *jan chat mache se pa konsa li kenbe rat*

Ex2: *yo pa bay chat veye mantèg*

Ils sont définis autour d'un monème métaphorique qui est « chat » faisant référence à l'homme c'est-à-dire, il faut se méfier du comportement d'une personne. Ces énoncés tirent leur existence des expériences des gens dans des situations similaires, et du même coup deviennent des formes de sagesse populaire. De cette manière, Jacques Pineaux, (1979) écrit que « *le proverbe est une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime une expérience* ».

Ex3 : *ravèt pa janm gen rezon devan poul*

« Ravèt » et « poul » métaphoriquement, font référence à un faible et un tout puissant de la race humaine. « Ravèt » est celui qui ne détient aucun pouvoir, aucune force, alors que « Poul » est le géant, celui qui détient tout le pouvoir. Un tel proverbe fait référence à la période esclavagiste, où l'esclave n'avait jamais raison face aux blancs, il était considéré comme un non-humain. Donc, le proverbe est un outil fondamental de la communication qui véhicule un certain message que personne ne peut remettre en question puisque cela se base sur la sagesse des anciens. Il est fortement marqué par la métaphore.

Chapitre II

Les proverbes créoles haïtiens du point de vue linguistique

2.1 Les proverbes créoles haïtiens

2.1.1 Leur origine

Le créole, la langue parlée dans la communauté de Saint Domingue au niveau de la classe servile entre 17^{ème} et 18^{ème} siècle, a pris naissance au contact des variétés de langues régionales comme le Français et celles des esclaves venant d’Afrique. Rafael CONFIAANT (2004 :11) affirme que c’est le groupe des esclaves africains, dont le poids démographique surpassera considérablement celui des blancs à la suite de la commercialisation du sucre de canne en Europe qui fera le plus gros apport à la mosaïque créole. Originaires de la côte nord-ouest de l’Afrique (du Sénégal et au Nigeria), porteurs eux aussi d’une brillante culture orale, ils assumeront quasiment seuls l’élaboration de l’oraliture Créole. Le créole était un moyen utilisé entre les esclaves pour communiquer puisqu’ils venaient de différentes communautés linguistiques.

Selon Kouadio Yao Jérôme (2008) les proverbes sont des archives de la parole dans les sociétés à traditions orales. Tel est le cas pour le Créole qui est issu de l’oralité à partir de la commercialisation des esclaves. Rafael Confiant (2004 :11) énonce que la langue créole est le fruit du commerce des blancs et des Noirs lors de la colonisation ; par contre, les proverbes créoles ainsi que les autres formes brèves de cette langue émanent du groupe servile reflétant des civilisations du monde. Ils utilisaient des formes courtes déjà utilisées dans leurs pays d’origine comme traces culturelles au sein de la colonie, mais aussi des formes brèves à partir de leurs expériences dans la plantation à St Domingue. Ces parémies trouvent leur formation à partir du traitement des esclaves dans la colonie. Donc ils utilisaient des formes pour exprimer leur vision du monde. Par exemple :

- *Ravèt pa janm gen rezon devan poul*
- *Zafè kabrit pa zafè mouton*
- *Granmèsi chen se kout baton*
- *Chak koukouy klere pou je l’*

sont des énoncés qui montrent la maltraitance des esclaves dans la colonie, bien qu’ils soient le moteur du développement de cette colonie. Ces proverbes ainsi que beaucoup d’autres

témoignent d'une conception du monde liée à l'univers esclavagiste. Donc, les proverbes créoles communément appelés « Ti pawòl » tirent leur origine de la période esclavagiste et de l'expérience populaire.

2.1.2 Leurs principales caractéristiques

Comme on le signale plus haut, le proverbe est caractérisé par sa forme archaïsante, simple, dépourvue d'articles et ayant une fixité syntaxique. Le statut verbal des proverbes est le présent de l'indicatif et l'impératif. (A. J GREIMAS, 1970 : 311-312)

Le proverbe créole est caractérisé par sa forme brève, il est majoritairement utilisé sans déterminant et totalement dépourvu d'articles. Sa syntaxe est fixe et cette fixité syntaxique explique son impossibilité de transformation et de modification.

Le proverbe créole est façonné à partir des mots de tous les jours et d'une stabilité de forme. Ainsi Rafael CONFIANT (2004 : 8) relate : le proverbe cisèle la langue, il en est l'orfèvre. C'est pourquoi le plus souvent il réduit la morphologie (disparition d'articles), épure la syntaxe (suppression des conjonctions) ou ennoblit le lexique. Et c'est cette dernière tâche, à savoir la mise en exergue du mot le plus banal, qui semble caractériser le plus les proverbes créoles.

Les proverbes créoles sont l'émanation d'une conception majoritairement basée sur des valeurs négatives puisque leur origine découle de la période servile. Ils sont le plus souvent caractérisés par : l'individualisme, l'égoïsme, la crainte d'autrui, la trahison, l'esprit de sauve-qui-peut, la méfiance, etc. (Rafael CONFIANT, 2004 :12).

Par exemple :

- *Zafè kabrit pa zafè mouton*
- *Chat boule nan dlo cho li wè dlo frèt li kouri*
- *Yo pa bay chat veye mantèg*
- *Chen ki gen zo nan bouch li pa gen zanmi*
- *Sa ki nan kè yanm se kouto ki konnen l'*

Tous ces proverbes sont caractérisés par des mots usuels connus de tous, comme : « zafè, kabrit, mouton, chat, dlo, mantèg, chen, zo, zanmi, yanm, kouto » et se basent sur des valeurs

négatives, ainsi mentionnées plus haut, comme « la méfiance, l'égoïsme, l'individualisme et la crainte de l'autre »

2.2 Énonciation proverbiale

L'énonciation est définie selon KERBRAT- ORRECCHIONI (1980 :28) comme l'ensemble des phénomènes observables qui se réalisent lors d'un acte communicationnel particulier. G. KLEIBER (1986) va au-delà de la conception de KERBRAT sur les phénomènes observables qui forment le cadre de la communication. Selon lui, « *ce n'est pas seulement le moment d'énonciation, l'endroit d'énonciation et les participants (locuteur et interlocuteur) à l'énonciation qui forment le cadre déictique, mais également l'objet résidant dans la situation d'énonciation* »

En effet, selon lui ces objets peuvent être physiques ou mentaux, basés sur la mémoire discursive de l'énonciateur et les savoirs- partagés entre l'émetteur et le récepteur, c'est-à-dire ce qui est déjà là et qui fait partie des savoirs culturels, de connaissances encyclopédiques ou encore une mémoire collective que partagent les protagonistes de la communication.

Mais ce qui s'avère plus important, c'est l'énonciation proverbiale, d'après la plupart des chercheurs déjà cités.

Par exemple, Dominique MAINGUENEAU, dans son ouvrage : Analyser les textes de communication (2011) traite le proverbe comme étant une énonciation polyphonique qui n'est pas au locuteur qui la profère mais au nombre indéterminé de gens qui l'ont déjà utilisé dans le temps : « *l'énonciation proverbiale est foncièrement polyphonique, l'énonciateur présente son énonciation comme la reprise d'un nombre illimité d'énonciations antérieures, celles de tous les locuteurs qui ont déjà proféré ce proverbe* (D. MAINGUENEAU :2011 : 149)

J.F JEAN DILLOU pour sa part, abonde dans le même sens que D. MAINGUENEAU, traitant aussi le proverbe comme énoncé polyphonique. De plus, il essaie d'établir une dichotomie entre locuteur et énonciateur en ce qui concerne l'emploi des proverbes. « *Ce phénomène de polyphonie met en rapport une énonciation donnée avec un nombre indéfini d'autres qui l'ont précédé et dont la source n'est pas toujours repérable* (J. F. Jean Dillou, 2011 : 78) et si quelqu'un énonce ce proverbe par exemple :

* *pise gaye pa kimen*, selon JEAN DILLOU (*ibid.*), celui-ci joue le rôle de locuteur mais renvoie aussi implicitement, à un énonciateur anonyme et collectif, à une sagesse des nations. Il

continue pour dire que « l'utilisation courante des proverbes provoque en somme un décrochage énonciatif sans entraîner de conflit entre les instances du locuteur et de l'énonciateur universel. Partant du constat de cet auteur, l'énonciation proverbiale est considérée comme des paroles d'autorité que personne ne peut remettre en question, ainsi il stipule : « *pragmatiquement comparable à la citation d'autorité (comme le dit x) l'énonciation proverbiale s'en distingue par le fait que l'énoncé, littéralement reproduit, relève d'un patrimoine que se partagent tous les locuteurs de même culture...*

L'un des cas les plus marquants de la polyphonie est le discours rapporté, puisque ce type de discours se base sur une dualité de voix, celui de l'énoncé et celui de l'énonciation c'est-à-dire quelqu'un reprend ce que l'autre a dit à partir d'un verbe introducteur. Bien que différent, le proverbe, lui aussi est considéré comme un discours rapporté selon les points de vue de plusieurs auteurs, comme c'est le cas de : A J GREIMAS (1970) et de MAINGUENEAU (2011). Le locuteur utilise une autre voix tout en abandonnant la sienne pour proférer son discours. Mais ce qui différencie le proverbe des autres formes de discours rapporté, c'est qu'il ne reçoit pas de verbe introducteur ni la marque du locuteur dans l'énoncé.

En se basant sur la théorie de mentions d'Alain BERRENDONNER, qui fait état de deux énonciateurs en ce qui concerne le discours rapporté soit E_1 et E_0 . Dans ce rapport de double énonciation à savoir E_1 qui est l'énonciation méta et E_0 , l'énonciation primaire ou l'énonciation rapportée par l'énonciateur d' E_1 .

Soit la formule :

$E_1[f(D(E_0(p)))]$

Cette formule ne s'applique pas pour les proverbes, puisque le proverbe vient comme un discours autonome sans la trace énonciative du locuteur, le E_1 est nul. Et la formule retenue pour l'énonciation proverbiale est :

$E_1[NON(D(E_0(p)))]$

Ex : *mache chache pa janm domi san soupe*

Soit : E₁ [NON (D (E₀ (mache chache pa janm domi san soupe)))]

Ou E₁ [∅ (D (E₀ (mache chache pa janm domi san soupe)))]

Ex : *se sou chen mèg yo wè pis*

E₁ [NON (D (E₀ (se sou chen mèg yo wè pis)))]

E₁ [∅ (D (E₀ (se sou chen mèg yo wè pis)))]

Dans de tels énoncés, l'énonciation méta c'est -à-dire celle qui introduit l'énonciation primaire est nulle. Bien que l'énonciation introductrice soit nulle, le proverbe est considéré comme une parole rapportée ayant pour énonciateur un ON – Vérité soit un « YO-vérité » en créole, bien connue qui est la « *sagesse des nations* » selon BERRENDONNER (1981 :207) puisque ceci appartient à la sagesse des nations, et que quelqu'un d'autre le reprend dans son discours donc, il est présenté comme un fait de mention. L'auteur stipule que : « *l'énoncé dénote, comme déjà accomplie, une énonciation primaire de p, dont l'auteur est ON* »

A.BERRENDONNER, parlant de la théorie de mention pour les proverbes, relate que l'énonciation proverbiale est polyphonique, le présentant comme énonciation échos. Dire un proverbe c'est assumer sa valeur.

« *On peut y voir un Phénomène de polyphonie, car recourir à un proverbe, c'est bien, d'une part, assumer personnellement l'énonciation de son contenu, et montrer qu'on y adhère ...on ne présente alors sa propre énonciation que comme l'écho, la reproduction de multiples énonciations anonymes antérieures,* » (A. BERRENDONNER, 1981 : 207)

L'énonciation primaire est reproduite par l'énonciateur méta comme sa propre énonciation sans la moindre modification. L'auteur parle de manque de prédicat puisque dans ce fait de mention, l'énonciateur second s'est effacé derrière l'énonciation primaire. Pour pallier ce manque de prédicat dans les proverbes, BERRENDONNER (*ibid.* :210) propose deux solutions : la première est syntaxique, on tentera de reconstruire en structure profonde, un prédicat quelconque, qui se trouve effacé en surface, par exemple :

- *Mache chache pa domi san soupe*

Selon la position de l'auteur, pour marquer la présence de E1, on peut énoncer ainsi :

- *Yo toujours di : mache chache pa domi san soupe*

Le segment « *yo toujours di* » représente l'énonciation méta, ayant pour verbe introducteur « *di* » qui marque la présence de l'énonciateur second, et le reste de l'énoncé est l'énonciation primaire c'est-à-dire l'énonciation rapportée.

La seconde solution repose en une philosophie toute contraire de l'ellipse, qui y voit non pas un manque, ni une suppression de constituants syntaxiques, mais au contraire comme un phénomène positif : la présence d'un constituant spécifique, de forme / \emptyset /, qui est en quelque sorte l'indice proprement déictique qu'une information est à rechercher dans le comportement locutoire d'énonciation lui-même.

Exemple : *mache chache pa domi san soupe*

Le locuteur laisse son interlocuteur le soin de donner une valeur à l'acte d'énonciation en attribuant un prédicat. De surcroît, l'auteur stipule que l'énoncé proverbial prend sa valeur en contexte d'emploi : « *émettre un proverbe, c'est en effet tenir l'énonciation affirmative d'une proposition p qui décrit l'univers, et en même temps, tenir sur les affirmations antérieures de p, faites par autrui, un discours vide X= / \emptyset /, qui prend sa valeur en référence à cette énonciation même.* (BERRENDONNER, 1981 :211) ».

2.2.1 Prise en charge ou Non-prise en charge énonciative

Tout énoncé produit nécessite une prise en charge par celui qui le produit. Qu'en est-il de l'énoncé proverbial ? Sonia FOURNET-PEROT (2011 : intro.) cherchant à montrer le niveau de prise en charge du proverbe, stipule : « *tout proverbe est un énoncé dogmatique par lequel on souhaite dispenser un enseignement et donc agir sur l'interlocuteur (...) l'acte que le locuteur*

réalise en employant un proverbe est intentionnel et l'interlocuteur doit pouvoir déterminer cette intention pour que la communication soit couronnée de succès ».

Celui qui énonce un proverbe est le locuteur mais n'en est pas l'auteur, par contre, il endosse la responsabilité de l'énoncé. Le proverbe appartient à un ON-Locuteur qui est la sagesse des nations, relevant d'une sorte d'autorité (A J GREIMAS, 1970). Comme on a cité plus haut, le proverbe est comparable à des paroles d'autorité en l'assimilant à un « *comme on dit* » (J-F JEAN DILLOU, 2011), est la formule la plus visible de la prise en charge des proverbes. Selon la conception de FOURNET-PEROT (2011), énonçant que tout énoncé proverbial est en effet susceptible de se voir précédé de formules du type « *comme on dit* » que nous qualifions de formule de prise en charge.

BERRENDONNER (1981) pour sa part, montre que lorsque quelqu'un énonce un proverbe, il s'est fait devenir l'énonciateur tout en assumant le contenu de l'énonciation, car il est en rapport étroit avec le contexte discursif. Utiliser un proverbe c'est affirmer qu'une énonciation antérieure est effective, « *recourir à un proverbe, c'est bien, d'une part, assumer personnellement l'énonciation de son contenu, et montrer qu'on y adhère* (ibid. 207). Voulant montrer le rapport entre locuteur et l'énoncé proverbial, l'auteur stipule : « *émettre un proverbe, c'est en effet tenir l'énonciation affirmative d'une proposition p qui décrit l'univers, et en même temps, tenir les affirmations antérieures de p, faites par autrui, un discours vide, qui prend sa valeur en référence à cette énonciation même* (op.cit :211). En ce qui concerne le « ON- vérité » du proverbe, MAINGUENEAU (1984 :113) stipule que le « ON » du proverbe est un personnage qui participe à la communication, validant une première assertion «Eo » dont la vérité est présupposée par une seconde « E₁ »

Par ailleurs, J-F JEAN DILLOU (2011) se base sur le temps du proverbe qui est un présent omnitemporel que Sonia FOURNET_PEROT (2011) appelle « *voix atemporelle* » qui permet d'exprimer une idée générale. Il s'appuie aussi sur le caractère générique et figé du proverbe pour montrer le niveau de prise en charge. Selon lui, aucun locuteur du proverbe ne peut s'écarter de cette prise en charge, « *le présent gnomique (ou omnitemporel), la portée généralisante des termes (articles, noms ou pronoms), enfin la structure autonome et figée de ces énoncés leur confèrent une valeur d'apparente universalité que chaque individu prend lui-*

même en charge ; au lieu de la récuser, il s'appuie sur la tradition discursive qui, avant lui, l'a déjà assumée, (J-F JEAN DILLOU, 2011 :78).

Par exemple, si un locuteur énonce un tel proverbe « *lè poul nan kòd, ravèt fè l' eksplikasyon* », la vraie valeur de ce proverbe se trouve insérée dans le contexte de la profération. Pour bien saisir le sens d'un tel énoncé, faut-il bien qu'on soit au courant de ce qu'était le contenu de la communication, c'est-à-dire, de quoi on parle.

Alain RABATEL dans « Langages » (décembre 2004), Patrick DENDALE & Daniel COLTIER (2011) théorisant sur le discours rapporté, parlent de l' « Effacement énonciatif » en ce qui concerne les proverbes. Selon ces auteurs, cet effacement du sujet parlant dans l'énoncé ne fait pas pour autant une non-prise en charge de l'acte mais plutôt une stratégie. Pour Patrick CHARAUDEAU (1992 : 650, cité dans Patrick DENDALE et Daniel COLTIER, 2011 :147), l'effacement énonciatif est une stratégie consciente, une sorte de « jeu » permettant au locuteur-énonciateur représentant de faire croire qu'il n'a pas de point de vue. Il appelle cette stratégie « simulacre énonciatif qui est pour lui, un « jeu » que joue le sujet parlant comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation et de laisser parler le discours par lui-même.

RABATEL (2004) parlant de l'effacement énonciatif, en ce qui concerne le discours rapporté, prend le proverbe comme un fait marquant. Il évoque une sorte de démultiplication du dire en circulation, ce qui provoque la caducité de l'identification de la source énonciative et la non-implication de l'interlocuteur. « Le discours en circulation apparaît comme l'expression d'une conscience collective (proverbes ...). Le sujet parlant s'efface de son acte d'énonciation, et n'implique pas l'interlocuteur. Il témoigne de la façon dont les discours du monde s'imposent à lui. Il en résulte une énonciation apparemment objective qui laisse apparaître sur la scène de l'acte de communication des propos qui n'appartiennent pas au sujet parlant (A. RABATEL 2004 : 7-8)

P. DENDALE et D. COLTIER (2011), relatent que l'effacement énonciatif est l'un des types de mises en scène énonciatives proposées par VION pour qui : « le locuteur peut donner l'impression de ne pas apparaître dans sa mise en scène et de convoquer des opinions sans les

mettre en relation avec des énonciateurs identifiables ni avec aucun énonciateur qui explicitement pourrait lui correspondre [...]. Ce discours impersonnel ou (discours historique selon Benveniste) semble correspondre à un effacement du locuteur qui ne s'affirme pas de façon explicite. Toutefois, son absence ne relève que de la mise en scène, car le locuteur est bien responsable de l'énonciation et de tout ce qui s'y produit (1998 :197, cité dans DENDALE et COLTIER 2011 :147)

De cet effacement énonciatif, Alain RABATEL (décembre 2004) montre qu'il existe une sorte d'Hyperénonciateur, ce que ANSCOMBRE (2002), A. J GREIMAS (1970) et D. MAINGUNEAU (2011) appellent le « ON-Locuteur » de la sagesse des nations, à qui on peut attribuer le contenu propositionnel. Selon lui, l'hyperénonciateur c'est l'instance qui garantit la validité des énoncés. Ainsi, il stipule : « *l'hyperénonciateur apparaît comme une instance qui, d'une part, garantit l'unité et la validité de l'irréductible multiplicité des énoncés du thesaurus et d'autre part confirme les membres de la communauté dans leur identité, par le simple fait qu'ils entretiennent une relation privilégiée avec lui* (RABATEL 2004 : 123)

Donc, le locuteur, quand il utilise un proverbe manifeste un acte de prise en charge de celui-ci peu importe qu'il s'est effacé de l'énoncé.

2.3 L'influence des traits culturels dans la formation des proverbes CH

Haïti n'est pas un pays industrialisé, comme ceux des grandes puissances mondiales, mais plutôt un pays du tiers monde, né du résultat de la colonisation. Il est un pays à caractère agricole ou plus précisément un pays à cent pour cent agricole, qui était la principale richesse de la métropole française. Il avait un climat modéré et une terre fertile qui ont permis de développer une agriculture diversifiée au profit, bien sûr de la métropole.

Ce pays non industrialisé reposait sur la force des esclaves qui étaient les seuls responsables de la production dans la colonie. A cette époque-là, il y avait une parfaite harmonie entre l'agriculture et l'élevage, car les chevaux étaient les seules machines à transport, qui

trainent les chars des blancs et assurent le transport des produits, tandis que, ces esclaves- là n'avaient pas accès aux produits de leur force, d'où l'existence d'un tel proverbe :

« *Bourik travay Chwal galonnen* ».

Il est d'autant plus important de signaler qu'à cette époque, il n'y avait pas d'harmonie entre les différentes couches de la colonie. Il n'y avait même pas une parfaite relation entre les esclaves issus du même continent, et ceci est expliqué par le fait que les colons les divisaient par groupes où chacun parle une langue différente et ne parle pas celle du maître. Malgré tout, les esclaves entrent en communication tout en gardant quand même des traces de leur culture d'origine. Ce qui permet de dire que la culture africaine entre dans la colonie à travers les esclaves, et la majorité des proverbes créoles tirent leur formation de la situation de ces laissés-pour-compte. De cette situation, on constate que la majorité des proverbes créoles haïtien est caractérisée par « *la méfiance, l'individualisme, la trahison, l'égoïsme, le libertinage, la misère, l'errance ...* » c'est pourquoi, les animaux qui figurent le plus dans les proverbes créoles sont « chat et chen, » et à un degré moindre « *ravèt, poul ...* ».

Prenons les exemples suivants :

- *Ravèt pa janm gen rezon devan poul*
- *Lè poul nan kòd ravèt fè l eksplikasyon*
- *Mache chache pa domi san soupe*
- *Lè chat pa la rat pran kay*
- *Yo pa bay chat veye mantèg*
- *Konplo nèg se konplo chen*

Comme on a signalé, le proverbe est un élément d'expression culturelle, à travers lequel est exprimée la vision du monde d'un peuple. Celui-ci reflète leurs conceptions des choses. Contrairement à beaucoup de pays, les proverbes créoles sont le reflet et même le résultat de l'esclavage. En effet, dans les proverbes créoles, on recourt à plusieurs éléments pour exprimer la conception, comme animal, arbre et des choses de la nature. L'animal le plus dominant dans les proverbes créoles haïtiens est le chien;

Exemple :

- *se sou chen mèg yo wè pis*
- *Granmèsi chen se kout baton*
- *Ou pa bay chen kanson ou pa ka veye chita l*
- *Avan chen manje zo li mezire machwè l'*

La majorité des proverbes créoles haïtiens relèvent de l'univers esclavagiste, puisqu'à aucun moment de la durée, le nègre, infériorisé, n'espérait pas qu'il allait être libre et se trouver sur le même piédestal que le blanc. Les esclaves étaient les seuls responsables de la fructification dans la plantation, ils travaillaient sous les coups de fouet, ils étaient imprégnés d'une valeur égoïste et de sous-estimation. Ils ne savaient pas lire ni écrire. Cette culture orale qui traverse la période plantationnaire arrive jusqu'à la période moderne et nous met en contact avec cette sagesse des nations, car le proverbe, selon Rafael CONFIAINT (2004) est l'un des lieux majeurs de la résistance culturelle.

Par exemple :

- *Wòch nan dlo pa konn doulè wòch nan solèy*

Ce proverbe marque une comparaison entre le blanc et l'esclave. Le blanc était confortable dans sa fraîcheur, dans son hamac alors que le nègre, l'esclave quant à lui, était bestialisé, travaillant sous la chaleur du soleil, dans une misère atroce sans que le blanc ait eu de compassion pour lui.

- *Chak koukouy klere pou je l'*
- *Zafè kabrit pa zafè mouton*

Ces énoncés prouvent à quel point l'esclave était égoïste, mais cet égoïsme résulte du traitement que le maître lui infligeait puisque à chacun sa peine, selon son comportement. Donc pour éviter de tomber sous les punitions du maître, l'esclave ne se mêle pas des affaires des autres.

Et quel que soit le bon comportement affiché à l'égard du maître dans la plantation et quel que soit l'effort déployé pour une production exorbitante, l'esclave se trouvait toujours maltraité par son chef, et ne bénéficiait rien de la production qui est le fruit de ses efforts. Tout ceci est relaté à partir de ces proverbes :

- *Granmèsi chen se kout baton*
- *Fèzè nat fè nat li dòmì atè*

Pour ce qui concerne la croyance dans la culture haïtienne, ce qui prédomine c'est le respect et la reconnaissance des générations précédentes, le respect de la source. Pour résumer cette croyance on peut utiliser ce proverbe :

- *Bwè tafya respekte boutèy*

2.4 Etude lexico-sémantique des proverbes sélectionnés

2.4.1 Champs sémantique

<u>Enoncés</u>	<u>Champ sémantique</u>
Granmèsi chen se kout baton	engraticid
Rayi chen di dan l blan	Onètete / rekonesan
Chak koukouy klere pou je l'	egoyis
Lè chat pa la rat pran kay	Libètina
Jan chat mache se pa konsa li kenbe rat	Mefyans/ twonpri
Yo pa bay chat veye mantèg	mefyans
Yo pa vann chat nan makout	Mefyans
Chen grangou pa jwe	Kolè / pwoblèm
Fèzè nat fè nat li domi atè	Oubli
Ravèt pa janm gen rezon devan poul	Lenjistis/ inegalite

Se pa lè dòmi nan je w pou ranje kabann	Planifikasyon/preparasyon
Joumou pa donner kalbas	Resanblans/ parèy
Lè w pa gen manman w tete grann	reziyasyon
Devan pòt tounen dèyè kay	Regresyon
Twò prese pa fè jou louvri	Paysans
Evite miyò pase mande padon	Prevansyon
Men anpil chay pa lou	Tèt ansanm / linyon/ kolaborasyon
Si m te konnen toujou dèyè	Regrè
Pise gaye pa kimen	Konsantrasyon / oryantasyon/ disiplin
Mache chache pa dòmi san soupe	Konsekans / rezilta

2.4.2 Explication du Contexte d'utilisation

Pour la compréhension d'un proverbe, il est important qu'il soit mis en relation avec son contexte d'emploi. Le rappel des situations dans lesquelles les proverbes sont utilisés est nécessaire. Ainsi, dans le tableau ci-dessous, nous rappelons des contextes d'emploi des proverbes sélectionnés.

<u>Enoncés</u>	<u>Contexte d'utilisation</u>
Granmèsi chen se kout baton	Ce proverbe peut être employé dans une situation où l'on rend un grand service à quelqu'un et celui-ci vous rend l'ingratitude en retour. C'est comme si ce n'était rien ce que vous avez fait.
Rayi chen di dan l blan	Ce proverbe pourrait être évoqué dans un contexte où quelqu'un a fait quelque chose d'éclat ou possède une grande capacité qu'on ne peut pas ignorer même si c'est votre ennemi.
Chak koukouy klere pou je l'	On peut utiliser ce proverbe dans une situation où chacun travaille pour son compte, on ne s'entraide pas. On ne s'occupe pas de l'autre dans sa misère. Qu'il se débrouille lui-même.

Lè chat pa la rat pran kay	Un tel proverbe pourrait être énoncé dans un contexte où les gens font ce qu'ils veulent à l'absence de l'autorité. Comme : un enfant qui n'est pas sous les yeux de ses parents, en profitent de l'occasion pour faire le désordre.
Jan chat mache se pa konsa li kenbe rat	On énonce un tel proverbe lorsque le comportement d'une personne est différent de ses actions. Il projette un bon comportement alors que ses actions sont mauvaises.
Yo pa bay chat veye mantèg	Ceci avait été énoncé par un de mes frères lorsque mon père confiait la clef d'un dépôt à l'un d'entre nous, et lui qui voulait l'avoir, s'esclaffe en énonçant ce proverbe. Donc, ce proverbe est utilisé dans un contexte où on ne livre pas quelque chose sous le contrôle d'un individu qu'on se méfie.
Yo pa vann chat nan makout	Ce proverbe est proféré dans une situation où l'on ne veut pas parier à quelqu'un si on n'est pas sûr qu'il s'acquittera de ses dettes. Quand on ne fait pas de crédit à quelqu'un pour un accord.
Fèzè nat fè nat li domi atè	Ce proverbe est utilisé dans un contexte où quelqu'un qui distribue quelque chose à d'autre gens, ne trouve pas lui-même.
Ravèt pa janm gen rezon devan poul	Proféré par un directeur d'école à l'égard d'un élève qui entrain en altercation avec un professeur. Il peut être Proféré dans une situation où deux individus s'affrontent, un faible (socialement, politiquement ou économiquement) et un fort, un tout puissant. On ne donnera jamais raison au faible.
Se pa lè dòmi nan je w pou ranje kabann	On énonce ce proverbe dans un contexte où on ne doit pas attendre le moment exacte pour se préparer. Il faut se préparer préalablement, afin d'être prêt lorsque le moment sera venu.
Joumou pa donner kalbas	Ce proverbe peut être énoncé dans un contexte où un enfant pratique les œuvres de ses parents, positives ou négatives.
Devan pòt tounen dèyè kay	Un homme qui avait beaucoup d'argent, il ne respectait personne, il a gaspillé tout ce qu'il avait. Et aujourd'hui il quémande pour pouvoir trouver de quoi se nourrir. Donc, ce proverbe pourrait

	énoncer dans une telle situation. Lorsqu'on était dans une position agréable et l'on décline.
Men anpil chay pa lou	Lors d'une récolte, mon père a payé deux travailleurs pour le ramassage. Plus de trois jours passés, le champ reste encore non récolté. Mon père fait venir cinq autres et le travail est terminé le même jour. Donc lorsque deux ou trois personnes ne peuvent accomplir une tâche, on augmente le nombre et ce travail sera effectué.
Si m te konnen toujou dèyè	Lorsqu'on a refusé quelque chose en attente d'un autre plus précieux, et qu'on n'arrive pas à le trouver vraiment, avec beaucoup de regret d'avoir refusé, on énoncera ce proverbe. Et deuxièmement, si on n'a pas profité une occasion idéale pour entreprendre quelque chose.
Pise gaye pa kimen	Ce proverbe a été énoncé par un camarade étudiant qui a voulu faire des reproches à un autre qui s'est fait inscrire dans trois facultés de l'UEH. Donc, ce proverbe pourrait être cité dans une situation où un individu entreprend trop de chose à la fois et que le pourcentage de réussite est très faible.

2.5 Stylistique : dénotation, connotation et métaphore

a) Connotation

Le caractère de connotation se présente dans les proverbes non plus sous une acception phraséologique mais sous une acception de lexie, acceptant le transfert du signifié d'un lieu sémantique à un autre, les lexies utilisées dans les proverbes sont connotées, (B. Lacavalla 2007 :35). De plus, GREIMAS (1970 :310) distingue les proverbes entre connotés ou non, selon qu'il présente ou pas un sens qui se situe à un niveau plus élevé que celui de la signification des mots particuliers.

Dans le cas des proverbes suivants :

- Rayi **chen** di **dan l blan**

« Chen » et « dan blan » n'ont aucun rapport à l'animal mais plutôt à « l'Homme » et « la vérité » sur ce dernier.

- Yo pa bay **chat** veye **mantèg**

Le signifié de ce proverbe ne se situe pas au niveau de « chat » et de « mantèg ». Son sens se trouve sur la considération faite sur l' « être humain » et le « trésor ».

- **Pise gaye** pa **kimen**

Le sens de cet énoncé ne se localise pas au niveau de « pise gaye » ou de « kimen » mais sur l'observation faite sur l'humain. « Pise gaye » ici, fait référence à quelqu'un qui entreprend trop de chose à la fois et « kimen » pour mettre emphase sur le résultat qui est « échec »

- **Devan pòt** tounen **dèyè kay**

Le proverbe est un énoncé exprimant un constat fait sur l'homme, il est toujours une considération sur l'homme. Ainsi « devan pòt » et « dèyè kay » n'ont aucun rapport à l'élément « maison » et « cours ». Le sens de ce proverbe découle de la considération sur la « progression » et la « régression » de la personne humaine.

- **Joumou** pa donner **kalbas**

« Joumou » et « kalbas », deux lexèmes du règne végétal et malgré tout, le sens de ce proverbe ne se trouve pas inséré dans ces deux items susmentionnés mais il se trouve dans le rapport génétique entre le parent et les descendants. « Joumou » -> « parent », « Kalbas » -> « descendant ». Il y a une forte opposition entre Joumou et Kalbas, d'ailleurs, « joumou » est une courge alors que « Kalbas » est d'une autre espèce. Donc c'est le partage des caractères moraux d'un parent à ses fils. Donc, c'est l'impossibilité pourqu'un enfant soit complètement différent de ses parents.

b) Métaphore

La métaphore constitue l'un des caractères essentiels dans la détermination du sens des proverbes. Le proverbe renvoie toujours à un humain mais non à un non-humain ce que KLEIBER (2000 :45) appelle « Transposition » pour les proverbes à caractère imagé. Selon KLEIBER, lorsque le proverbe est dépourvu d'image, c'est le caractère implicatif qui le dénomme et qui devient automatiquement son sens. Ce caractère implicatif est le premier critère influençant l'interprétation des proverbes (ibid. :52). Le proverbe a deux niveaux de signification, le premier se trouve dans l'image métaphorisée, ce que Kleiber appelle la transposition et le second se trouve dans l'emploi immédiat du proverbe, ce sont des proverbes dépourvus d'images. Par contre, les proverbes ont un caractère relatif aux conduites de l'homme.

Le proverbe est une phrase concise, stéréotypée et rythmée qui a une composante métaphorique très marquée. La métaphore, figure indiquant des situations au travers des images résulte dans un jeu évocateur dans les proverbes et cette figure met en rapport plusieurs termes. Elle est une sorte de comparaison sans la présence des mots permettant de comparer, il est une analogie condensée où le « comme » est escamoté, affirmant RODEGEM (1972 :681-682, cité dans Claudia B. LACAVALLA 2007 :15). Ce rapport d'analogie conduit à la métaphore qui est une figure de style qui enrichit un mot d'une translation de sens, de telle sorte qu'il s'applique à deux choses de même apparence soit matérielle et morale soit abstraite et concrète.

Considérons les proverbes suivant :

- **Rayi chen di dan l blan**

« Chen » dans cette séquence fait référence à « adversaire, concurrent, rival, ennemi », « rayi et di » deux mots qui impliquent « l'humain » car seul homme possède l'organe de la parole et « dan blan » qui est un organe dans la bouche, symbolise « la vérité, l'honnêteté ». L'image initiale consiste à dire le vrai, ce que l'on constate, c'est un transfert de sens vers une situation abstraite où l'homme doit dire la vérité même si c'est au profit d'un ennemi. Ce proverbe s'emploie dans des circonstances de la vie sociale où « un mérite chez quelqu'un qu'on n'apprécie guère, est trop éclatant pour être nié » (André V. Chery 2004).

- **Jan chat mache se pa konsa li kenbe rat**

Ici « chat » qui est un animal, métaphorise « l'homme » et « rat » représente ici le « comportement, l'action de l'homme ». Donc l'énoncé est une métaphore basée sur la méfiance du comportement de l'homme.

- **Yo pa bay chat veye mantèg**

« Chat » animal utilisé dans la réalité haïtienne métaphoriquement pour désigner « voleur », il est l'image de la tromperie, de la méfiance, il est un animal de non confiance qui aime bien la « graisse et la viande ». Quand quelqu'un a volé quelque chose, on dit que celui-ci est un « chat ». Et « mantèg -> l'huile, graisse » c'est ce qui attire le plus le chat. Ceci est donc utilisé comme métaphore pour représenter quelque chose que l'on met à la surveillance de quelqu'un qui n'est pas digne de confiance.

- **Ravèt pa janm gen rezon devan poul**

« Ravèt -> cafard » est un insecte, qui, dans la réalité haïtienne représente une image de « la faiblesse, l'homme faible, le malheureux » alors que « poul -> poule » symbolise « la force, le pouvoir, l'homme fort/ l'homme riche ».

- **Joumou pa donner kalbas**

« Joumou -> giraumont » fruit comestible d'une plante potagère, est une métaphore. Il fait référence à l' « homme parent » et « kalbas -> calebasse » fruit d'un arbre servant de récipient, réfère à « enfant, progéniture/ descendant », il y a une opposition énorme entre « joumou et kalbas ». Cet énoncé négatif montre l'impossibilité pour qu'un enfant soit complètement différent de ses parents.

- **Pise gaye pa fè kim**

« Pise gaye -> urine mouvante » n'a pas de rapport vraiment à l'urine mais représente de préférence « une personne instable dans ses décisions » et « kimen -> mousser » qui, métaphoriquement signifie « réussite / succès ». Il y a une parfaite opposition entre « pise gaye et Kimen », cette opposition tire son fondement à partir d'une observation faite sur « l'urine »

pour qu'une urine « pise » soit moussue « kimen » il faut que la personne soit immobile, si on bouge, la mousse n'apparaîtra pas. Donc, il y a une inadéquation (selon KOUADIO YAO 2008) entre la situation de « pise gaye » et l'espoir de voir la mousse « kim » c'est ici que vient le sens du proverbe. Ainsi l'image initiale de « pise gaye » transfère le sens du proverbe d'une situation concrète servant de prétexte à une valeur abstraite.

- **Granmèsi chen se kout baton**

« Chen -> chien » animal ami et serviteur de l'homme réfère à l' « homme docile, l'homme serviable », il représente pas mal de figures dans la réalité haïtienne. Il évoque une image de la misère, de la faim, de l'abandon, de mépris, de l'ingratitude et de l'humiliation, et « kout baton » figure la « récompense », ce qu'on donne toujours au chien. « Granmèsi chen » ce que le chien mérite après avoir rendu des services à l'homme. Le sens de cet énoncé proverbial découle de l'observation faite sur la réalité culturelle haïtienne où le chien malgré qu'il rend des services à l'homme comme la surveillance de l'homme et de la maison reçoit toujours des coups de baton de son maître quand il s'y approche. Donc, cette image initiale du traitement de « chen » dans la culture haïtienne servant de prétexte en se référant à l'homme

c) Dénotation

Les proverbes à proprement parler sont des énoncés à fort caractère métaphorique puisqu'ils se basent sur une comparaison qui traduit une sorte de ressemblance entre des éléments concrets et abstraits sans les mots comparants. Cependant il y a des proverbes qui sont dépourvus d'images, disons de préférence, qu'il y a des proverbes qui possèdent un caractère moins imagé que d'autres et que leurs sens peuvent être saisis à travers les constituants de l'énoncé. Ainsi en créole, nous inventorions pas mal de proverbes qui contiennent des substances liées directement à l'homme ce qui permet à un certain degré de saisir la signification.

Le fait que ces proverbes soient considérés comme apparemment dénotés c'est-à-dire gardent le sens à partir de la somme des constituants, n'interdit pas qu'ils possèdent une certaine image. Ce sens dénoté est appelé sens implicatif, selon Kleiber GEORGES. Citons : « *si m te*

konnen toujou dèyè ». On n'a pas besoin de passer par quatre chemins pour trouver la signification sinon le contexte d'emploi. Chaque unité lexicale garde son sens premier qui est le sens dénoté. Ce constat est pour un certain nombre d'autres proverbes comme « *mache chache pa dòmi san soupe* » « *evite miyò pase mande padon* » « *men anpil chay pa lou* ». Dans ces proverbes, on peut mentionner des items comme « *mache chache et san soupe, men anpil et chay pa lou* » lesquels marquent la présence de l'être humain. Même si le contexte est tributaire dans la détermination du sens de l'énoncé proverbial, on n'en a pas besoin pour l'appréhender puisqu'à première vue ils sont dépourvus d'image. « *Men anpil* » implique « *tèt ansanm* » et « *chay pa lou* » implique « *lejè, posib* ».

- ***evite miyò pase mande padon***

Proféré dans un contexte, bien sûr, mais on peut trouver la signification à partir du sens de « *evite* » qui véhicule un sens de « *pridans ->prudence* » et « *mande padon* » qui donne le sens de « *eskize -> s'excuser* ». donc pour ces proverbes précités, ils impliquent directement l'être humain à travers les lexies utilisées même s'ils présentent toujours un caractère métaphorique, car les proverbes possèdent une comparaison infuse sans le « comme » ou sans la marque visible de comparaison, ce qui fait bien évidemment la présence de la métaphore.

Regardons les proverbes et les lexies en gras :

- **Men anpil** chay pa lou
- **Mache chache** pa domi san soupe
- **Evite** miyò pase **mande padon**
- **Si m te konnen** toujou **dèyè**

La signification de ces proverbes ne s'écarte pas de celles des lexies mises en gras c'est-à-dire pour déterminer le sens de « *men anpil chay pa lou* », il est impératif de se baser sur la signification de ces deux lexies « **men anpil** et **lou** ». Ceci est vrai aussi pour les autres proverbes susmentionnés.

Malgré les proverbes susmentionnés, identifiés comme dénotés, on peut remarquer que le sens imagé du proverbe est saisissable à partir du sens littéral de l'énoncé puisque c'est une sorte de comparaison des éléments, donc cette image tire son fondement à partir de l'observation sur le comportement des éléments mentionnés dans la structure. Prenons un proverbe à fort caractère imagé : « *pise gaye pa kimen* » on ne peut ne pas baser sur les éléments phrastiques pour trouver l'image du proverbe. Donc le sens littéral ou dénoté aide à trouver le vrais sens du proverbe.

Pour conclure, on voit que le proverbe est un énoncé métaphoriquement formé qui véhicule des considérations ou constats faits sur l'être humain, sa valeur se trouve au-delà des mots de la séquence. Bien que la présence de la métaphore dans les proverbes, n'interdit pas qu'il y'ait des proverbes à caractère dénoté, puisqu'il y a des proverbes qui permettent à l'interlocuteur de saisir son sens directement des lexies utilisées dans la structure. Contrairement à la dénotation, les proverbes sont majoritairement connotés, car les référents ne sont pas liés directement aux lexies utilisées dans l'énoncé proverbial.

Chapitre III

Traduction et valeur pédagogique des proverbes créoles

3.1 La traduction et l'interprétation des proverbes créoles en Français

3.1.1 Equivalence française et interprétation des proverbes créoles

Les proverbes sont des énoncés syntaxiquement stables dans la langue. La compréhension du sens des proverbes est due à la mémoire, et la réexpression de ce sens dépend d'une connaissance approfondie de la langue d'arrivée. Mais ce qui facilite la tâche en matière de traduction des proverbes vers une langue autre, c'est l'équivalence.

Pour traduire un proverbe vers une langue cible, il suffit tout simplement de chercher dans la langue cible l'énoncé équivalent, car la majorité des proverbes possède un équivalent dans les autres langues, ce que Ernest ROGIVUE dans le *musée des gallicismes* (1978) appelle *des comparaisons automatiques* et E. VALENTINE & M-C AUBIN dans *Stylistique différentielle* (2004) appelle *les formules correspondantes*. Selon ces chercheurs, pour traduire un proverbe, il est important de chercher l'équivalence dans l'autre langue et de ne pas chercher à traduire littéralement.

Par contre, pour ceux qui n'ont pas une équivalence toute faite dans la langue d'arrivée, on procède par une équivalence sémantique c'est-à-dire l'image du proverbe, on traduit le sens à partir de la structure syntaxique ordinaire, ce qui s'avère difficile puisque le sémantisme d'un proverbe n'est pas facile à décrypter. Par ailleurs, traduire un proverbe créole vers le Français nécessite ce même processus. Mais en ce qui concerne l'interprétation des proverbes, la tâche n'est pas facile puisque cela exige une bonne connaissance de la culture des langues en question.

Ainsi, dans cette partie, nous présentons les équivalences françaises des proverbes créoles pour ceux qui en ont et en même temps les interpréter.

Voici des proverbes :

Proverbes créoles	Equivalence française	Interprétation
Granmèsi chen se kout baton		Ce qu'on attend d'un autre après lui avoir rendu un service, n'est autre que l'ingratitude.
Rayi chen di dan l blan	Il faut donner à César ce qui est à César / contre mauvaise fortune on fait alors bon cœur	Lorsque chez quelqu'un qu'on n'apprécie pas, il y a un mérite si éclatant, il faut le reconnaître. / même si quelqu'un n'est pas ton ami, s'il possède quelque chose de bon, il faut l'accepter comme tel.
Chak koukouy klere pou je l'	Chacun pour soi.	C'est une sorte d'égoïsme où chacun se bat pour ses propres intérêts.
Lè chat pa la rat pran kay	Quand le chat n'est pas là les souris dansent / Au royaume des aveugles les borgnes sont rois	Quand l'autorité qui est chargée de faire respecter les principes est absente, c'est le désordre qui règne / les subordonnés s'émancipent quand les supérieurs sont absents.
Jan chat mache se pa konsa li kenbe rat	L'habit ne fait pas le moine	Il ne faut pas se fier à quelqu'un par le simple fait qu'il projette un bon comportement.
Yo pa bay chat veye mantèg	On n'enferme pas un loup dans une bergerie	Quand on sait que quelqu'un aime quelque chose, on ne le met pas sous son contrôle.
Yo pa vann chat nan makout	On n'achète pas chat en poche / Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué	On n'achète rien sans l'avoir examiné.
Chen grangou pa jwe	Ventre affamé n'a point d'oreilles	Quand quelqu'un a faim, il devient intolérable et de mauvaise humeur
Chat boule nan dlo cho, wè dlo frèt li kouri	Chat échaudé craint l'eau froide	Quand on fait une mauvaise expérience, on devient plus prudent que

		jamais.
Ravèt pa janm gen rezon devan poul	La raison du plus fort est toujours la meilleure	Quand on est le plus faible, on a toujours tort.
Se pa lè dòmni nan je ou pou ranje kabann	Comme on fait son lit, on se couche	Avant d'entreprendre une mission, il faut se préparer d'abord.
Joumou pa donner kalbas	Tel père tel fils	Les défauts d'un enfant dérivent de ses parents c'est-à-dire, le caractère d'un enfant n'est pas différent de celui de ses parents
Lè ou pa gen manman ou tete grann	Faute de grives, on mange des merles.	Lorsqu'on perd la position du confort, il faut s'adapter à la nouvelle situation. ou Lorsqu'on n'a pas ce que l'on aime il faut aimer ce que l'on a
Devan pòt tounen dèyè kay		Il arrive des fois que la personne humaine se régresse, soit économiquement, soit moralement.
Twò prese pa fè jou louvri	patience est mère de toute réussite	La patience est la clef de toute réussite. Tout ce qu'on fait, pour qu'on soit vainqueur, il vous faut de la patience.
Men anpil chay pa lou	L'union fait la force	Quand on conjugue les forces entre elles, les taches deviennent plus faciles à acquitter.
Evite miyò pase mande padon	Prévenir vaut mieux que guérir	Il faut pratiquer de la prudence afin de ne pas commettre une offense ou de ne pas tomber sous les sanctions de la loi.
Si m te konnen toujou dèyè		Il faut réfléchir dix mil fois sur une décision avant de l'adopter
Pise gaye pa kimen	Pierre qui roule n'amasse pas mousse / Qui trop embrasse mal étreint	Il faut se fixer les objectifs, n'entreprend pas trop de chose à la fois.
Mache chache pa dòmni san soupe	Qui cherche dîne.	Dans tout ce qu'on fait, il y a toujours un résultat.

3.1.2 Proposition de traduction

Il n'est pas toujours loisible lors d'un passage d'une langue à une autre de trouver le sens d'un texte à partir d'une traduction littérale. En effet, les proverbes, généralement n'offrent pas la possibilité de les traduire à partir de leur composante lexicale ni à partir de leur structure syntaxique, donc, il n'est pas toujours bon de recourir à la traduction mécanique des proverbes.

Traduire ou interpréter un proverbe exige une connaissance de la divergence culturelle et les contextes d'utilisation, puisque le sens se trouve au-delà des mots qui constituent l'énoncé, car d'après VALENTINE & AUBIN (2004 :54), *les images évoquées dans les deux langues sont souvent bien différentes*. Une telle traduction paraît difficile puisqu'en réalité, les gens cherchent à traduire fidèlement ce qui représente un piège et même un obstacle quant à la traduction des proverbes, car un proverbe inséré dans la communication porte une charge culturelle de la langue de profération. Ainsi, VALENTINE & AUBIN (2004 :69) relatent que « *ces formules ne peuvent pas être traduites mot à mot, mais peuvent correspondre à des suites figées dans l'autre langue* ». Mais pour les reconnaître et les utiliser ou pour trouver une formule correspondante, il faut les apprendre car ils sont l'image des traditions et des visions différentes.

Marcel JOUSSE (1978 :222) voit les proverbes comme des énoncés qui comportent des richesses sémantiques et phonétiques. Et ces richesses, selon l'auteur, ne sauraient se transposer de la langue originale vers une langue de traduction.

Outre les équivalences françaises des proverbes créoles, nous présentons ici, une proposition de traduction en français des proverbes sélectionnés. Une telle proposition s'effectue à deux niveaux : le premier est de manière littérale afin de conserver la présence des lexies utilisées et le second se trouve dans une traduction oblique, c'est-à-dire la réexpression sémantique du proverbe à partir d'une syntaxe ordinaire.

Voici les propositions :

1) Granmèsi chen se kout baton

- Littérale : *La récompense du chien c'est le coup de bâton*
- Un bien n'est jamais récompensé

2) Rayi chen di dan l blan

- Litt : *détestez le chien mais reconnaissez la blancheur de ses dents*

- Il faut être honnête en tout
- 3) Chak koukouy klere pou je l'
 - Litt : *chaque luciole brille pour ses yeux*
 - Que chacun défende sa cause
 -
 - 4) Lè chat pa la rat pran kay
 - Litt : *quand le chat n'est pas là les rats envahissent la maison*
 - En absence de l'autorité point de loi. / quand l'autorité est absente, le désordre règne
 - 5) Jan chat mache se pa konsa li kenbe rat
 - Litt : *la façon dont les chats marchent est différente de celle quand ils attrapent les rats*
 - Il ne faut pas se fier à l'apparence
 - 6) Yo pa bay chat veye mantèg
 - Litt : *on ne donne pas la surveillance d'une huile au chat*
 - On ne confie pas la clef d'un coffre-fort à un voleur
 - 7) Yo pa vann chat nan makout
 - Litt : *on ne vend pas chat en sacoche*
 - On ne fait pas confiance sans des preuves
 - 8) Chat boule nan dlo cho, wè dlo frèt li kouri
 - Litt : *un chat brûlé dans de l'eau chaude, fuit pour l'eau froide*
 - Une mésaventure rend prudent à l'excès.
 - 9) Ravèt pa janm gen rezon devan poul
 - Litt : *le cafard n'a jamais raison face aux poules*

- Les plus faibles ont toujours tort

10) Joumou pa donner kalbas

- Litt : *le giraumont ne produit pas de la calebasse*
- Les enfants portent toujours le caractère de leurs parents

11) Lè ou pa gen manman ou tete grann

- Litt : *quand un bébé ne trouve pas sa mère, il est allaité par sa grand-mère*
- Il faut s'adapter à toutes les situations

12) Men anpil chay pa lou

- Litt : *beaucoup de mains rend la charge légère*
- La force de l'union brise tout

13) Mache chache pa domi san soupe

- Litt : *celui qui cherche ne dort pas sans souper*
- Qui cherche trouve.

14) Se pa lè dòmi nan je w pou ranje kabann

- Litt : *il ne faut pas attendre le sommeil pour faire le lit*
- Pour ne pas être voué à l'échec, il faut se préparer d'abord

15) Chen grangou pa jwe

- Litt : *le chien affamé n'est pas d'humeur à jouer*
- Une personne affamée est de mauvaise humeur

16) Devan pòt tounen dèyè kay

- Litt : *le devant porte change en arrière-cour*
- la vie a du haut et du bas

17) Twò prese pa fè jou louvri

- Litt : *aller à la hâte ne permet pas à l'aube d'arriver*
- Le succès est le fruit de la patience

18) Evite miyò pase mande padon

- Litt : *éviter vaut mieux que s'excuser*
- La prévention est de mise en toute chose

19) Si m te konnen toujou dèyè

- Litt : *si je savais se trouve toujours au talon*
- Le futur est inconnu

20) Pise gaye pa kimen

- Litt : *quand on urine en mouvant, point de mousse*
- Il ne faut pas se fixer trop d'objectifs à la fois

3.2 Valeur pédagogique des proverbes

Dans cette partie, nous avons étudié le fonctionnement des proverbes créoles dans la communication des locuteurs haïtiens afin de déterminer leur valeur à partir des proverbes sélectionnés dans notre corpus. Ce travail est effectué à la lumière de l'approche visant à étudier les proverbes d'un point de vue énonciatif.

Les proverbes créoles sont des faits marquants dans la communication en créole haïtien. Une telle fréquence d'utilisation de la parole proverbiale n'est pas faite de manière gratuite puisque les proverbes sont toujours proférés dans des contextes bien déterminés. Car le contexte d'usage le plus ordinaire du discours proverbial est celui de l'argumentation dans la communication interpersonnelle ; en tant qu'éléments du discours, les proverbes interviennent au cœur de la conversation courante. Souvent, ils servent d'argument, s'appuyant sur un avis ou une remarque. Ils sont aussi cités en réponse à un autre proverbe pour le contredire, pour renchérir sur ce qui a été énoncé au préalable ou pour véhiculer un message c'est-à-dire pour

enseigner autrui sur quelque chose. Il est à noter que cette fréquence d'utilisation de ces genres de parole est très réduite chez les jeunes puisqu'ils sont l'expression de la sagesse populaire c'est-à-dire, il exige de la réflexion et de l'expérience. Donc, nous allons analyser dans les structures présélectionnées, les valeurs des proverbes créoles insérés dans un acte communicationnel.

3.2.1 Transmission du savoir

Les proverbes sont des formes linguistiques stables ayant une stabilité pragmatique c'est-à-dire une certaine récurrence homogène de situations appropriées à leur énonciation, l'intuition ou la reconnaissance d'un savoir partagé. Il est maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à la valeur didactique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. Ils permettent une transmission anonyme des expériences et des attitudes surtout dans les sociétés dites traditionnelles.

Lorsqu'on utilise un proverbe dans une conversation ordinaire, il n'est pas lié à un simple désir du locuteur mais plutôt dans le but de transmettre une certaine connaissance ou encore de mettre son interlocuteur en contact avec des expériences populaires partagées ou encore de répondre à une question de manière détournée. Car le proverbe est un énoncé dogmatique par lequel le locuteur souhaite dispenser un enseignement et même agir sur l'interlocuteur.

Le proverbe, lorsqu'il est utilisé, enseigne toujours quelque chose, et chaque proverbe reflète une situation bien déterminée selon JOUSSE Marcel (1978), c'est alors qu'il énonce : le proverbe, de par sa brièveté, a le grand avantage de pouvoir s'enseigner et s'apprendre en quelques instants, à tout moment de la journée et à propos de tout. Chaque proverbe est comme dicté par chaque interaction, ce qui veut dire que chaque situation a son proverbe (M. JOUSSE, 1978 :222).

Examinons ces locutions :

- *Jan chat mache se pa konsa li kenbe rat*
- *Se pa lè dòmì nan je ou pou ranje kabann*
- *Joumou pa donner kalbas*
- *Twò prese pa fè jou louvri*

Lors d'une conversation, pourquoi le locuteur fait-il mention d'un proverbe au lieu d'utiliser la structure ordinaire de la langue pour faire passer son message ? Tout ceci est dû à l'intention de permettre à l'allocutaire de prendre acte de certaine connaissance sur comment va le monde, c'est une sorte de transfert de savoir vers l'interlocuteur. Par exemple : « *jan chat mache se pa konsa li kenbe rat* », véhicule un message complet, et ce message vise à porter une considération sur le comportement de la personne humaine. Il enseigne une sorte de méfiance à l'allocutaire. Au même titre que « *se pa lè dòm nan je ou pou ranje kabann* », cet énoncé vise à enseigner à l'interlocuteur qu'il est important de se préparer avant toute aventure. Ainsi, pour mettre en relief le niveau de la connaissance partagée, on peut utiliser une expression métalinguistique comme : *il faut savoir que, comme on dit*, ou en créole l'expression méta équivalente : *Fòk nou konnen, nou dwe konnen ou tankou nou di etc.*: imaginons une telle forme ci-dessous utilisée dans un contexte bien déterminé. On fait apparaître cette forme juste pour montrer le niveau du savoir partagé, ces énoncés méta sont sous-entendus dans les emplois des proverbes car les proverbes suffisent à eux seuls à faire une énonciation.

Fòk nou konnen « *jan chat mache se pa konsa li kenbe rat* »

Qui nous enseigne une sorte de « prudence » basée sur la « méfiance », c'est -à-dire avant de placer sa confiance en quelqu'un, il faut une parfaite connaissance de celui-ci. Ne jamais se fier à l'apparence.

Nou dwe konnen « *se pa lè dòm nan je ou pou ranje kabann* »

Ceci veut nous faire savoir que nous devons nous préparer avant d'entreprendre quelque chose sinon nous risquons d'échouer.

Fòk nou konnen « *joumou pa donnen kalbas* »

Un tel proverbe met en exergue le lien de caractère qui existe entre un parent et ses enfants. Il nous faut savoir que ce qu'un père a comme défaut ou qualité, son enfant le possédera en partie ou en tout.

Tankou nou di « *twò prese pa fè jou louvri* ».

Donc, dans ces proverbes, on exprime une intuition qu'on cherche à partager avec un destinataire. C'est une sorte d'enseignement de l'interlocuteur visant à faire savoir ou à faire rappeler quelque chose. Comme :

« *Twò prese pa fè jou louvri* » pour rappeler au destinataire qu'il doit toujours être patient, car la patience est fructueuse.

Ici, le locuteur fait un rappel pour ceux qui ont déjà connu ce proverbe pour qu'ils puissent rectifier leur comportement alors que pour ceux qui ne le savent pas encore, il les inculque un savoir immémorial véhiculant une vérité générale. Par ailleurs, on peut remarquer qu'un proverbe est utilisé dans une conversation pour répondre à un autre déjà proféré par l'interlocuteur.

3.2.2 Formation sociale

Le proverbe, formule exprimant une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse populaire commun à tout groupe social pour donner leur conception du monde et de la société, fonctionne comme un miroir de la vie sociale à travers lequel exprime un constat sur le comportement de l'homme dans ses rapports au social. Un proverbe utilisé dans une communication trouve en retour un autre proverbe comme réponse, mais aussi si on n'a pas voulu répondre directement à une question, on peut se cacher derrière un proverbe puisqu'il n'y a aucune marque du locuteur. Par exemple :

- *Granmèsi chen se kout baton*

- *Chak koukouy klere pou je l*

sont deux proverbes qui montrent une sorte d'ingratitude et d'égoïsme chez l'homme. Rappelons le contexte de ces deux proverbes : une fille qui, partageant la même chambre avec sa sœur et ne voulant pas que sa sœur utilise ses objets énonce : « *Chak koukouy klere pou je l* » et pourtant la sœur qui était sur le point d'arranger les effets dans la chambre rétorque en relatant cet énoncé « *gran mèsi chen se kout baton* » puisqu'elle a voulu tout simplement les mettre en ordre et automatiquement elle les a laissés par terre.

- *Lè chat pa la rat pran kay*

Cela montre comment l'homme est passionné de la liberté. Quand il n'y a pas de contrainte, les hommes font ce qu'ils veulent et le désordre règne dans la société.

- *Wòch nan dlo pa konn doulè wòch nan solèy*

Ce proverbe est très présent dans le parler des haïtiens surtout des politiciens, comme dans les discours de ceux qui se disent proche du peuple pour marquer une dichotomie entre les classes sociales en Haïti. Il a une valeur proche du proverbe « *zafè kabrit pa zafè mouton* », on l'utilise pour montrer que celui qui détient la richesse ne tient pas compte du pauvre dans sa misère. Ce proverbe « *wòch nan dlo pa konn doulè wòch nan solèy* » est utilisé dans le but de montrer une sorte d'égoïsme chez la classe possédante et une sorte d'inégalité sociale.

- *Chen grangou pa jwe*

-

Une personne, quand elle a faim, ne manifeste pas le désir de jouer, donc cet énoncé montre une sorte d'intolérance de la personne humaine quand elle a faim.

- *Men anpil chay pa lou*

Ce proverbe prêche une sorte d'union au sein des membres de la communauté. Il véhicule un message de vivre ensemble afin de faciliter les tâches à exécuter.

- *Yo pa vann chat nan makout*

Comme on a signalé plus haut, ce proverbe exprime une sorte de méfiance de l'homme à l'égard d'un vis-à-vis. Ceci montre un doute sceptique des gens qui ne veulent s'engager avec quelqu'un d'autre sans avoir une garantie sûre et définie.

- *Chat boule nan dlo cho wè dlo frèt li kouri*

Qui ne devient pas prudent après avoir vécu une mauvaise expérience ? Du point de vue social, ce proverbe fait paraître une sorte de prudence et même une double prudence après avoir subi un échec. Donc on est obligé de rectifier le tir lorsqu'on fait une expérience mauvaise.

« Chat boule nan dlo cho li wè dlo frèt li kouri », est un énoncé qui véhicule un message socialement admis, voulant inculquer à la société une prudence. Un tel proverbe, une fois énoncé montre non seulement qu'il est nécessaire pour que la société soit prudente mais beaucoup plus lorsqu'elle a connu une mauvaise expérience.

- *Ravèt pa janm gen rezon devan poul*

Cet énoncé relate une sorte d'inégalité et d'injustice sociale parmi les membres de la communauté. Une sorte de violation des droits de ceux qui n'ont pas de forte capacité économique ou qui n'ont pas de pouvoir. Mais lorsque quelqu'un énonce ce proverbe, il veut non seulement faire le constat du fonctionnement de la société à laquelle il appartient mais aussi manifeste le désir de voir cela changer, c'est-à-dire de se voir évoluer dans une société où la justice est pratiquée et les droits de chacun sont respectés.

- *Devant pòt tounen dèyè kay*

Cet énoncé veut prouver que la vie n'est pas rectiligne. On peut avoir une position sociale ou économique agréable et confortable aujourd'hui et demain on se régresse, on perd cette position.

Il faut que la communauté sache que rien n'est définitif dans la vie. Il ne faut pas faire trop d'extravagance lorsqu'on est dans une agréable position de peur que lorsqu'on la perd personne ne se moque de soi.

L'utilisation des proverbes dans les actes de communication des locuteurs haïtiens joue un rôle de transfert de connaissance, il est un outil de formation sociale puisqu'il permet aux gens de la communauté de porter attention sur quelque chose, en d'autres termes, il aide les gens non seulement à mieux comprendre le fonctionnement de la société, mais aussi à capter la vision du monde des gens de la communauté puisque le proverbe est un énoncé qui véhicule un message vrai qu'on ne peut pas remettre en question.

3.2.3 Formation morale

Il est plus facile à manier par les gens qui sont dans la tranche d'âge mûr car l'utilisation du proverbe nécessite la raison. La présence du proverbe dans la communication n'est pas gratuite comme on l'a signalé plus haut, il dégage une valeur morale et c'est ce caractère moral qui fait du proverbe un énoncé utilisé pour supporter un argument, à tel enseigne les hommes de lois utilisent toujours des proverbes pour corroborer leurs arguments. Ainsi dans les conversations en créole, les proverbes transfèrent des valeurs morales car ils permettent de rectifier non seulement le comportement des gens de la société mais aussi leurs modes de penser et de fonctionnement.

Considérons:

- *Kote granmoun pale ou mal timoun pa respekte ou.*

Dans ce proverbe, on trouve deux éléments en opposition, à savoir « *granmoun* et *timoun* ». Comme on dit en créole « *ti Pwason swiv gwo kouran* ». On fait alors mention de ce proverbe ou encore « *ti pawòl* » pour montrer le lien existant entre l'enfant et l'adulte car l'enfant prend toujours l'adulte pour son idole en terme de comportement. Donc il n'est pas moral de porter des critiques destructives contre quelqu'un en présence des enfants, car si tel est le cas, les enfants n'auront aucun respect pour ce dernier. Au contraire, le respect d'autrui, c'est l'une des valeurs que l'on doit inculquer aux enfants.

- *Se sou chen mèg yo wè pis*

La portée morale de ce proverbe est, selon le contexte, les plus faibles sont ceux-là qui sont montrés du doigt, ceux-là dont on voit les défauts, ceux-là qu'on accuse avec beaucoup de facilité, ceux qui sont sans défense. Tout ce qui est mauvais, tout ce qui est critique, est attribué toujours à ceux qui n'ont aucune représentation sociale selon la perception des gens de la société.

- *Yo pa bay chat veye mantèg*

À travers cet énoncé proverbial, on trouve une certaine valeur positive enseignée. A savoir, il ne faut pas encourager le vice chez la personne humaine. De ce fait, il faut se méfier du voleur. Ceci est marqué par le caractère négatif de l'énoncé par l'opposition « *chat / mantèg* ».

- *Lè ou pa gen manman ou tete grann*

Il faut apprendre à fonctionner avec les moyens du bord, c'est ce qu'a enseigné ce proverbe. Il faut vivre avec le peu qu'on a, ne convoite pas ce qui appartient à autrui. Donc lorsqu'on perd une position agréable, il faut s'adapter à la nouvelle situation. Car si on considère l'opposition « *manman / grann* » ; « *maman* » c'est celui qui peut nourrir un nouveau-né avec le lait de son sein, ce qui représente la fortune, l'idéal, position agréable alors que « *grann* » c'est celui qui assure la garde du bébé lorsque la mère n'est pas là et qu'elle n'a pas cette capacité d'allaitement, ce qui métaphoriquement représente l'absence de fortune, la réduction ou la perte de privilège puisque le bébé ne va pas pouvoir trouver du lait dans le sein de la grand-mère.

- *Evite miyò pase mande padon*

Cet énoncé véhicule une valeur morale puisqu'il enseigne aux locuteurs de ne pas commettre du mal afin de ne pas tomber dans une situation de sanction. Faut-il bien qu'on

distingue le bien du mal, c'est ce qu'on peut tirer de ce proverbe. Il faut éviter dans la mesure du possible de violer les principes, de faire ce qui n'est pas permis, mais chercher à pratiquer ou même cultiver la prévention.

Pour conclure, on a remarqué que dans la communication interhumaine, le proverbe a des effets intéressants, il permet d'influencer l'interlocuteur, puisqu'il est un produit collectif admis comme vrai. Il est universellement considéré comme vrai, et qui touche de près les utilisateurs à partir d'un transfert de savoirs, de conseils, ou de prescriptions exprimées avec autorité, bref, un enseignement des valeurs positives aux locuteurs. Il transmet un certain savoir, une valeur morale et sociale chez les êtres humains.

CONCLUSION GENERALE

Notre travail se porte sur l'étude des proverbes créoles, plus précisément leur rôle lorsqu'ils sont insérés dans les actes communicationnels chez les locuteurs haïtiens. Dans ce travail, nous avons accordé une importance capitale aux caractéristiques des proverbes puisqu'ils s'écartent de la forme ordinaire de la langue. Ainsi, nous avons fixé pour objectif : d'étudier le fonctionnement de la parole figée en créole haïtien du point de vue énonciatif et contribuer à remplir le vide théorique existant sur le phénomène de la parémiologie linguistique en créole haïtien, d'une part, et d'autre part, analyser les proverbes utilisés dans le discours en créole des haïtiens du point de vue énonciatif.

Pour atteindre les objectifs fixés, un corpus a été constitué à partir : des conversations des locuteurs haïtiens, des morceaux de Maurice Sixto, comme « Pè Chaleran, Mèt Zabèlbòk, Leya Kokoye » et des émissions de Radio. Pour bien mener notre recherche, nous cherchions au moins une situation dans laquelle le proverbe est employé.

Enquêter sur les proverbes nécessite une grande attention au contexte d'utilisation et aux différents caractères du proverbe afin de saisir leur comportement et leur sens. Car l'énonciation proverbiale est différente de la forme ordinaire. Ainsi, après avoir analysé les données recueillies dans notre corpus et comparativement à nos hypothèses de recherche, nous arrivons à comprendre et justifier que:

- Dans la communication en créole haïtien, les proverbes sont utilisés dans le but de faire un constat ou de répondre à une question indirectement.
- En créole haïtien, le proverbe a une fonction didactique, le locuteur l'utilise pour transmettre une certaine connaissance ou une certaine expérience à son interlocuteur. En d'autres termes, il est un outil d'enseignement.

Après l'analyse de nos données et en examinant le rôle des proverbes dans la communication en créole haïtien, nous avons trouvé que nos hypothèses de travail sont confirmées. Mis à part les hypothèses de recherche établies, on arrive à comprendre que le proverbe a une fonction d'argumentation dans la communication, surtout dans la communication interpersonnelle. Et aussi, il a une forme illocutoire puisque le locuteur l'utilise pour pouvoir obtenir un certain effet pragmatique sur le destinataire.

Étant resté dans les limites de notre travail, nous avons atteint les objectifs fixés, à savoir : Analyser le fonctionnement des proverbes dans la communication en créole et apporter une certaine contribution à la réduction du vide théorique existant dans la matière. Notre travail n'est qu'une contribution à l'étude scientifique du créole haïtien. Cependant nous n'avons pas pu trouver beaucoup d'écrits scientifiques portant sur l'étude du créole haïtien d'un point de vue parémiologique, seulement on a pu trouver le chien comme métaphore en Haïti de **André Vilaire Chery (2004)**, le dictionnaire de 3333 proverbes de Fayo (2004) et le grand livre de proverbes de **Rafael Confiant (2004)**. On n'a pas pu trouver les autres écrits qui auraient existé en créole haïtien qui portent sur l'étude des proverbes.

L'emploi ainsi que la compréhension du proverbe comme on l'a signalé, ne sont pas sans difficulté car l'emploi du langage parémique exige l'âge et la raison, et la compréhension de ce dernier nécessite non seulement l'expérience mais aussi le contexte. Par contre, le proverbe est un outil que l'on pourrait utiliser en didactique puisqu'il sert à enseigner à autrui une certaine expérience et aussi, il est la marque de la résistance culturelle. Prenons l'exemple : « *pise gaye pa kimen* » correspond à un objectif pédagogique qui concerne chaque personne, car trop d'objectifs ne sont pas une voie de réussite. Ainsi « *Pise gaye* » symbolise une personne qui court plusieurs objectifs à la fois, et « *pa kimen* » l'échec. Et la forme négative de ce proverbe met beaucoup plus en évidence cet objectif pédagogique.

En termes de perspectives : nous espérons que ce travail suscitera l'intérêt chez d'autres chercheurs afin qu'ils s'investissent dans ce domaine, pour que d'autres travaux d'études scientifiques, à partir de la limite de notre étude, puissent apparaître et servir de référence théorique pour tous ceux qui s'intéressent à l'étude de la langue créole. Nous espérons aussi, que nous continuerons à travailler sur l'étude du créole, plus précisément dans le domaine de la parémiologie tout en considérant d'autres aspects qui n'ont pas été touchés dans notre étude. Donc, il serait souhaitable de voir d'autres étudiants se lancer dans l'étude du phénomène des paroles figées en créole ainsi que toutes autres formes traditionnelles, comme : les chansons, les blagues, les devinettes, les contes, etc.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE Jean-Claude, (1994) : Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative. *Langue française*. 102:95-107.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, (2003) : Les proverbes sont-ils des expressions figées ? *Cahiers de lexicologie*. 82(1):159-173.
- ARNAUD Pierre J. L, (1991) : Réflexions sur le proverbe. *Cahiers de lexicologie*. 59(2):6-27.
- BARRY Alpha Ousmane, (2005), Les bases théoriques en Analyse du discours : article.
- BAYLON, Christian ; MIGNOT, Xavier, (2006), La communication, 2^{ème} éd. Armand Colin, 416p
- BERRENDONNER Alain, (1981), Eléments de pragmatique linguistique, Paris, , les éditions de Minuit, 247p
- CAUVIN, Jean. (1981), Comprendre les proverbes. France : Editions Saint-Paul, 103 P.
- CHERY André Viaire, (2004), Le Chien comme métaphore en Haïti, P-au-p, 206p CONENNA Mirella, et KLEIBER Georges, (2002) : De la métaphore dans les proverbes. *Langue française*. 134:58-77.
- CONFIANT Rafael, (2004), Le grand Livre des Proverbes créoles, éd. Presse du Chatelet, 269 p.
- DENDALE Patrick et COLTIER Danielle, (2011), La prise en charge énonciative, Paris, septembre, éd. Duculot, 256
- DUBOIS, Jean *et al.* (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse
- GREIMAS Algirdas Julien, (1970), Du sens, Essais de Sémiotique, Paris seuil,
- GROSS, Maurice. (1993). Les phrases figées en français. *L'information grammaticale* 59, pp. 36-40
- GROSS, Gaston. (1996). *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys
- JACOBSON Roman, (1960), Essais de Linguistique generale, éd. Miuit, Paris. 257p
- JEAN DILOU Jean-François, (2011), L'Analyse textuelle, éd. Armand Colin, Paris, 192p

JOUSSE, Marcel (1978), L'Anthropologie du geste " Le parlant, la parole et le souffle, éd. Gallimard, Paris, 329p.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (2011), L'Enonciation de la subjectivité dans le langage, Paris, éd. Armand Colin,

KLEIBER Georges, (2008) : Histoire de couple : proverbes et métaphores. *Linguisticae Investigationes*. 31(2):186-199

KLEIBER Georges, (1999b) : Les proverbes antinomiques : une grosse pierre « logique » dans le jardin toujours « universel » des proverbes. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. 94(1):185-208.

KOUADIO, Yao Jérôme. (2006), Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire) : types, fonctions et actualité, Abidjan : Editions DAGEKOF, 354 P.

KOUADIO Yao Jérôme, (2008), le problème du fonctionnement des proverbes dans la communication, Langues & Littérature, Université Gaston Berger, Sénégal

LACAVALLA Claudia B., (2006/2007), Lexique-grammaire des proverbes en *Quand/Quando*, thèse de doctorat

MAINGUENEAU, Dominique, (2011), Analyser les textes de communication, 2^{ème} éd. Armand Colin

MAKOUTA-MBOUKOU Jean- Pierre, (1970), Introduction à la littérature noire, éd. CLE Yaoundé, Cameroune.

MEJRI, Salah. (2001) : « La structuration sémantique des énoncés proverbiaux ». *L'information grammaticale*

MILNER, George B. (1969). De l'armature des locutions proverbiales. Essais de taxinomie sémantique. *L'Homme*, t. III, pp. 49-70

MOESCHLER Jacques & AUCHLIN Antoine, (2009), Introduction à la linguistique contemporaine, 3^{ème} édition, Arman Colin, Paris

NGUYEN Thi Huong, juillet (2008), de la production du sens dans les proverbes, thèse de doctorat.

RABATEL Alain, décembre (2004), LANGAGES, revue trimestrielle.

RODEGEM, F. (1984), « La parole proverbiale, Richesse du proverbe », Vol. 2. *Typologie et fonctions*

ROGIVUE Ernest. (1978), Le musée des gallicismes, Genève, Librairie de Georg & C^{ie} S.A.

SARFATI, Georges-Elia, (2011), Précis de Pragmatique, Paris, éd. Armand Colin VISETTI

SAUSSURE, Ferdinand De, (1969), Cours de Linguistique générale, Payot, Paris

TOURATIER Christian, (2010), Sémantique, Paris, 2^{ème} éd. Armand Colin

VALENTINE Egan et AUBIN Marie-Christine, (2004), Stylistique différentielle et traduction, Montréal, éd. SODILIS, 225P

Yves-Marie, et CADIOT Pierre, (2006) : *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale.* Paris : PUF

WEBOGRAPHIE

www.google.com

www.wikipedia.com

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1984_num_19_73_1168

<http://recherche.univ-montp3.fr/praxiling/spip.php?article264>

ANNEXE

Corpus

- 1) Granmèsi chen se kout baton
- 2) Bat chen an tann mèt li
- 3) Chen gen kat pat men li pa kouri nan kat chemen
- 4) Baton ki bat chen blan se li ki bat chen nwa
- 5) Rayi chen di dan l' blan
- 6) Chat boule nan dlo cho li wè dlo fret li pè
- 7) Depi vant chat plen ke rat anmè
- 8) Lage chat kenbe rat
- 9) Se sou chen mèg yo wè pis
- 10) Chen pa al kay tayè
- 11) Tout chen fò devan pòt mèt li
- 12) Priyè fèt anba tè chen konnen
- 13) Avan chen manje zo li mezire machwè l'
- 14) Chen jape pa mode
- 15) Bon chen pa jwenn bon zo
- 16) Lè chat pa la rat pran kay
- 17) Gwo non touye ti chen
- 18) A defo chen kabrit al lachas
- 19) Jan chat mache se pa konsa li kenbe rat
- 20) Sa chat konnen se sa l' moutre pitit li
- 21) Yo pa bay chat veye mantèg
- 22) Yo pa vann chat nan makout
- 23) Alèkile kabrit pa pè chen ankò
- 24) Chen kay wa se wa
- 25) BonDye bay chen maleng kote l' ka niche l'
- 26) Lajan fè chen danse
- 27) Chen grangou pa jwe
- 28) Konplo nèg se konplo chen
- 29) Chak chen pipi jan l' konnen

- 30) Chare chen pa mal men se tranble janm nan ki pi rès
- 31) Li pa janm twò ta pou chen mès anraje
- 32) Sou kou l' sou, makak pa janm kouche devan pot chen
- 33) Chen ki gen zo nan bouch li pa gen zanmi
- 34) Ou pa bay chen kanson, ou pa ka veye chita l'
- 35) Chen pa janm twò vye pou l' fou
- 36) Fèsè nat fèsè nat li domi atè
- 37) Wòch nan dlo pa konn doulè wòch nan solèy
- 38) Sak nan kè yanm se kouto ki konnen l'
- 39) Sa ti rat la konnen ti chat la konnen l'
- 40) Ravèt pa janm gen rezon devan poul
- 41) Se pa lè dòmi nan je w pou ranje kabann
- 42) Joumou pa donner kalbas
- 43) Two prese pa fèsè jou louvri
- 44) 2 mès pa fri
- 45) Zo pa kwit
- 46) Bwè tafya respektè boutèy
- 47) Dèyè mòn gen mòn
- 48) Chodyè prete pa bouyi pwa sèch
- 49) Evite miyò pase mande padon
- 50) Jou fèsè tonbe nan dlo se pa jou a l' koule
- 51) Bouch granmoun santi pawòl nan bouch li pa santi
- 52) Sòt fèsè swe
- 53) Pi bonè se gran maten
- 54) Sak vid pa kanpe
- 55) Sa je pa wè kè pa tounen
- 56) Dlo kouri pa kenbe kras
- 57) Byen pre pa lakay
- 58) Kout manchèt nan dlo pa gen mak
- 59) Chay sot sou tèt tonbe sou zèpol

- 60) Lè ou pa gen manman ou tete grann
- 61) Bwa kwochi pa drese
- 62) Bèt ki gen ke pa janbe dife
- 63) Tout bèt jennen mode
- 64) Devan pot tounen dèyè kay
- 65) Jodi pa demen
- 66) Bòkò ba w pwen men li pa voye w dòmi nan kafou
- 67) BonDye bay Fredi selon wòb
- 68) Kou pou kou BonDye ri sa
- 69) Bourik fè pitit pou do li poze
- 70) Sa zantolan di lè li sou bwa se pa sa li di lè li anba kalòj
- 71) Kasav kanni bon nan tan lapli
- 72) Kabrit tomazo menm plim menm plimay
- 73) Se jou koulèv mouri ou konn longè ke li
- 74) Lè chen pa vle kouri dèyè kabrit li di janm li fè l mal
- 75) Lè kòd nan pye poul ravèt fè l'eksplikasyon
- 76) Se kan w pran w konnen
- 77) Dan ri manman l' nan sèkèy
- 78) Zafè kabrit pa zafè mouton
- 79) Latanye fè fèy se pou bay bouda l' freche
- 80) Mizè fè chini manje tabak
- 81) Pan di l' bèl se domaj pye l lèd
- 82) Nan pwen glas solèy pa fonn
- 83) Krab manke yon pye pa enpoze l mache
- 84) Chwal konnen longè kòd li.
- 85) Mache chache pa dòmi san soupe
- 86) Pise gaye pa kimen
- 87) Rat kay k'ap manje pay kay
- 88) Labouyi cho se sou kote ou bwè sa
- 89) Timoun mande gonbo cho, yo bali l' nan plamen

- 90) Kiyè al kay ganmèl, ganmèl al kay kiyè
- 91) Pa ban m siza pou nana
- 92) Chen ki konnen ou se li ki souke ke pou ou
- 93) Si ou te konnen toujou dèyè
- 94) Pi wouye pi koupe
- 95) Nan eskwad ou mache se ladan ou jwenn douvanjou ou
- 96) Kote ki gen chenn pa gen kou
- 97) Tibèf di l'ap sal savann epi se dèyè l' li sal
- 98) evite miyò pase mande padon
- 99) Two prese pa fè jou louvri
- 100) Kote granmoun pale w mal Timoun pa respekte w
- 101) Jan Bouki kanpe se konsa w taye kanson l
- 102) Men anpil chay pa lou
- 103) Bat men ankouraje chen
- 104) Lamizè fè bèf manje lanman
- 105) Nan kase mayi n'a regle bougon
- 106) Se pa premye glas ki kraze nan gouvènman
- 107) Mize nan wout pote bon nouvèl
- 108) Ou tande bèf alewè kòn
- 109) Mèt kabrit mande ou kabrit ou paka di kabrit plenn
- 110) Koke makout ou kote men w ka rive
- 111) Renmen tout pèdi tout
- 112) Mizè fè bourik kouri pase cheval
- 113) Bèl antèman pa vle di parade
- 114) Foumi pa mouri anba sak sik
- 115) Yon sèl dwèt pa manje kalalou
- 116) Lamizè fè blandanse vodou
- 117) Lanmou pa konn dèyè pyese

Quelques définitions

Contexte: Marques formelles situées dans l'entourage linguistique effectif. Le contexte peut cependant être considéré comme la traduction, par des moyens proprement linguistiques, de ce qui est pertinent dans la situation pour constituer le message

Canal: désigne l'ensemble des techniques qui à un moment donné et pour une société déterminée, diffusent à la fois l'information et la culture.

Code: l'opposition saussurienne Langue / Parole peut aussi être exprimée au moyen de deux termes empruntés à la terminologie des télécommunications par l'intermédiaire de la théorie de la communication: code et message dénotent, en effet, l'un le système conventionnel de symboles et de règles grâce auquel le message peut être produit et correctement interprété, l'autre toute instance de communication utilisant le code.

Message: Un message est une représentation interne à l'un des dispositifs de traitement de l'information. (Moeshler & Auchlin 2009)

Locuteur: la personne qui produit un énoncé. Au pluriel, les locuteurs, pour une langue donnée, sont l'ensemble des personnes qui parlent cette langue.

Interlocuteur: la personne à laquelle s'adresse le locuteur, dans la situation de communication et qu'il représente dans le discours par le pronom tu ou vous.

(Source: Dictionnaire de la Linguistique de Georges Mounin)